

**DU MULTIPARTISME VERS LE
«ONE PARTY DEMOCRACY»:
PROPOS SUR LE FONDEMENT TRIBAL ET LA
PERVERSION DU PLURIPARTISME AU CAMEROUN.**

Par NGUEMEGNE Jacques Philibert*

De 1948 à 1966 le Cameroun a vécu la toute première ère du multipartisme qui devait prendre fin avec l'instauration du parti unique, l'union nationale camerounaise (UNC) par le président Ahmadou Ahidjo, dans le pays.

Depuis la fin des années 80, «*parmi les problèmes que pose la démocratisation en Afrique, celui du multipartisme est peut-être le plus débattu*»⁽¹⁾

En effet le multipartisme avant sa restauration est diversement considéré. Pour l'opposition camerounaise naissante et ses supporters, multipartisme et démocratie sont synonymes. D'où les passions déchaînées, controverses soulevées, et confrontations et conflits sanglants engagés avec les partisans de la majorité, qui agitent dangereusement la vie et le système politique camerounais.

C'est ainsi que, sous la pression d'une conjoncture internationale favorable à la démocratisation, sous l'impulsion des demandes internes d'ouverture démocratique, le multipartisme, déjà prévue par la constitution du 2 juin 1972⁽²⁾ et restée lettre morte sur ce point, verra le jour grâce à la loi n° 90/056 du 19 Décembre 1990. Cette loi stipule en son article 1^{er} que «*les partis politiques se créent et exercent librement leurs activités dans le cadre de la constitution et la présente loi*».

Depuis dix ans le Cameroun revit sous le système multipartiste. Il est intéressant de s'arrêter pour évaluer, même provisoirement, les performances du système. Cette analyse peut se faire simplement en

* Chercheur à l'observatoire du politique en Afrique Centrale (OPAC): Institut Catholique/Univeristé Catholique d'Afrique Centrale/Yaoundé.

⁽¹⁾ OTAYEK (R) : «*La revanche du savant sur le politique. les intellectuels et la démocratie au Burkina Faso*» in Dalloz (J.P), Quantin (p) (études réunies et présentées par) Transitions démocratiques africaines Dynamiques et contraintes (1990-1994). Paris, Karthala, p 292 et ss.

⁽²⁾ L'article 3 de la constitution du 2 juin 1972 disposait que «*les partis politiques et formations politiques concourent à l'expression du suffrage Ils se forment et exercent leurs activités conformément à la loi. Ils doivent respecter les principes de la démocratie et de la souveraineté et de l'unité nationale*».

confrontant le pluripartisme actuel à celui vécu avant et après l'indépendance. En observant leur mode de formation, leur organisation, leur fonctionnement, on peut tirer des conclusions avantageuses quant à leur nature, tout au moins à leur caractère. L'étude pourrait permettre d'avoir un aperçu sur les difficultés ou les travers du multipartisme au Cameroun et-qui sait? d'envisager des solutions. En outre, bien que les institutions changent en fonction des milieux sociaux, on ne peut envisager un tel travail qu'en ayant à l'esprit les lois générales qui gouvernent le phénomène partisan. Ce qui permet d'induire une comparaison quant à savoir si le multipartisme (et le parti) camerounais reproduit les caractères généraux du système au niveau local et de juger son degré d'institutionnalisation.

Au surplus, le Cameroun étant parti «du multipartisme au multipartisme»⁽³⁾ il y aura certainement quelque profit quant à savoir s'il y a «répétition de l'histoire». le multipartisme actuel reproduit-il les traits de l'ancien multipartisme ? recèle-t-il les tares qui ont miné ce système ou bien comporte-t-il quelque élément d'originalité ?

De l'analyse il apparaît que le multipartisme instauré depuis 1990, l'a été sur des fondements complètement différents de celui né en 1948. Bien qu'il reproduise quelques caractères de l'ancien multipartisme, il présente des traits qui lui sont propres. Le multipartisme d'aujourd'hui connaît également de nombreuses limites.

Cette étude s'attardera sur les fondements des multipartisme d'hier et d'aujourd'hui; sur leurs organisation, fonctionnement et leurs limites.

I – DES RACINES DIFFERENTES FONDEES SUR UN MEME REJET DE LA DOMINATION ET DE L'AUTOCRATISME.

S'interroger sur les racines du multipartisme au Cameroun c'est rechercher leur origine, leur mode de formation et les principes qui ont sous-tendue la création des partis qui l'animent.

Contrairement aux partis de l'occident⁽⁴⁾, les partis au Cameroun (comme ailleurs en Afrique) n'ont pas eu une origine surtout électorale et parlementaire, mais plutôt une origine «extérieure». Cette origine est diverse au regard des deux époques multipartistes: si celui d'avant 1966 est fondé en quelque sorte sur l'aspiration à la liberté et à la démocratie.

⁽³⁾ NKAINFON PEFURA (S): Le Cameroun du multipartisme au multipartisme. Paris, l'Harmattan 1996 250 p.

⁽⁴⁾ Duverger (M): les parties politiques. Paris Armand colin 1976. Lire, introduction pp 23 et SS.

A) LA MONTEE DU NATIONALISME, DE LA CONTESTATION COLONIALE ET DU SYNDICALISME.

La création des partis avant l'indépendance s'est fondée surtout sur le mouvement syndical. Cependant tout ceci est entraîné par un courant nationaliste né au moment de la décolonisation.

1 – Du syndicalisme au multipartisme.

«L'histoire du syndicat ouvré au Cameroun est presque l'image de l'histoire des partis politiques»⁽⁵⁾

En réalité, le multipartisme au Cameroun est né du syndicalisme qui fut le principal outil de participation à la vie politique pour les indigènes, tout au moins les évolués, peu avant et surtout après le décret du 7 Août 1944⁽⁶⁾ «instituant les syndicats professionnels en AOF, AEF, au Cameroun, au Togo et sur la côte des Somalis»⁽⁷⁾.

En effet, avant ce décret le mot «syndicat» était inconnu au Cameroun. Mais en pleine guerre, des initiatives hardies furent prises dans ce sens et l'on vit se constituer dans les villes de Yaoundé et de Douala, sous la responsabilité de certains ressortissants français du corps des enseignants ou des cheminots deux cercles d'études syndicales et politiques à Douala et à Yaoundé⁽⁸⁾

Ainsi «tous ceux qui habitaient Yaoundé et Douala vers la fin de 1944 écrit Eyinga-sont loin d'avoir oublié l'engouement presque hystérique qui s'empara de la chose syndicale. De partout jaillirent les associations

⁽⁵⁾ Zang-Atangana (J.M) les forces politiques au Cameroun réuni. Paris, l'Harmattan. T₁, les groupes de pression P.132

⁽⁶⁾ Ce décret n'est qu'une conséquence de la conférence de Brazzaville organisée du 30 Janvier au 08 février 1944 qui opte pour une libération progressive mais franche de la vie politique des pays sous colonisation française de l'Afrique noire. Mouvement que confirme la loi cadre ou loi Defferre du 23 Juin 1956

⁽⁷⁾ Cité in Zang-Atangana (J.M): op cit p. 132

⁽⁸⁾ Le cercle de Yaoundé avait pour organisateur principal Gaston Donnat et était animé par M.M Mérie. Jacquot, Benoît et meynieux. Celui de Douala était animé par M.M. Soulier. Lalaurie. Bonnecase, et le Peyre. Parmi les élèves, ont relevé quelques figures de proue de la politique camerounaise qui participeront à la création des partis, Assale Charles (futur premier ministre) UM Nyobé Ruben (Leader nationaliste bien connu de l'UPC mort en 1958) AMAHOU Joseph-René (secrétaire général des syndicats libres du Cameroun, conseiller économique et social). NGOM Jacques (secrétaire général de l'UGTK et conseiller économique et social) et FOUIDA Andre (Ministre et maire de Yaoundé)

professionnelles»⁽⁹⁾ Ces syndicats nombreux qui se créent ont souvent des relations avec ceux de la métropole.

Ce syndicalisme se présenta comme un «sol fertile» sur lequel les partis politiques allaient enfoncer leurs racines plus tard. Comme l'observe NKAINFON PEFURA⁽¹⁰⁾, tous les syndicats modérés ou extrémistes avaient fixé dans leurs programmes des objectifs politiques: indépendance et réunification du Cameroun. Leurs responsables s'occupaient donc de la défense des intérêts professionnels et de la poursuite d'objectifs politiques. Plus tard ces mêmes objectifs figureront sans modification dans l'agenda des partis.

Parmi les noms des personnes à l'origine de la création de l'UPC le 10 Avril 1948 apparaissaient des figures emblématiques du syndicalisme camerounais à l'instar de: Charles Assale, Léopold Moune-Etia, Jacques NGOM, Ruben UM Nyobe etc...

D'ailleurs la majorité des membres du bureau confédéral de la CGKT a appartenu à l'UPC⁽¹¹⁾ La CGKT épousait notoirement la cause de l'UPC et lui apportait la masse plus ou moins consciente de ses adhérents. Des relations similaires se tissèrent entre les autres syndicats ou même l'église et les partis plus tard.

Par la suite, les syndicats se sont transmutes en partis politiques. Ceci d'autant plus qu'ils remplissaient *mutatis mutandis* les fonctions normalement dévolues à un parti avant 1948.

Tout ceci se faisait dans une ambiance nationaliste.

2 – Le ferment nationaliste et la contestation coloniale

En réalité l'action syndicale sur lequel s'assoit le multipartisme d'avant l'indépendance ne fut que «l'arbre qui cachait la forêt». La vigueur du mouvement syndical, tout comme l'étonnante vitalité des premiers partis du Cameroun n'est que l'expression de la vigueur du sentiment national. Contrairement à ce qu'a écrit Ebune⁽¹²⁾, les revendications nationales des droits indigènes sociaux et politiques remontent à la période coloniale.

⁽⁹⁾ Eyinga (A): la démocratie de Yaoundé. T₁ syndicalisme d'abord 1944-1946 Paris. L'Harmattan, 1985. P 41

⁽¹⁰⁾ NKAINFON PEFURA (S) op cit. P.37.

⁽¹¹⁾ bid P 135

⁽¹²⁾ EBUNE (JB) The growth of political parties in southern cameroons (1916-1960) Yaoundé, CEPER, 1992. Préface p. XII L'auteur écrit «The colonial period was one of great opposition to alien rule by the people and their political life began experiencing somme changes from this period». Ainsi, il situe la naissance du mouvement nationaliste et l'opposition colonialiste à la période des alliés français et anglais au Cameroun

Avec pertinence, Eyinga⁽¹³⁾ observe que d'une manière générale et en dépit de la faible résistance opposée par les rois et chefs de la côte camerounaise, la pénétration et la présence coloniale n'ont jamais reçu l'agrément des populations. A preuve, les véritables guerres que les indigènes de l'intérieur livrèrent à l'occupant allemand, ainsi que les incessants soulèvements suivis de répressions féroces qui caractérisèrent la période de l'occupation allemande de notre pays. Peu avant le déclenchement de la première guerre mondiale en 1914, une insurrection générale préparée à la fois par des officiers Kamerunais ayant fait leurs études militaires en Allemagne, comme Samba Martin Paul, et par des chefs coutumiers comme Rudolf Douala Manga Bell, chef supérieur duala, Madola chef de Kribi, échoua de peu. D'où la condamnation et l'exécution de la plupart des patriotes kamerunais qui y participèrent, le 8 Août 1914⁽¹⁴⁾.

L'esprit nationaliste devait mûrir pendant la période sous mandat anglo-français au Cameroun⁽¹⁵⁾.

Après le départ des allemands en Août 1914, les alliés français et Anglais arrivent. Leur occupation officielle du pays en 1916 devait créer une situation quelque peu «révolutionnaire» et donc favorable. En effet, d'un côté les Allemands nourrissaient l'espoir et exprimaient le désir de reprendre leurs territoires coloniaux à la fin de la guerre. De l'autre, les alliées ne souhaitaient pas le retour des Allemands. Dans le même temps, par la force des choses et contre la volonté et les plans⁽¹⁶⁾ de l'administration coloniale, les «évolués» prenaient de l'ascendant sur les masses des indigènes.

Cette rivalité entre l'Allemagne et la France (et son allié) qui va jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale, au sujet du territoire eut pour

⁽¹³⁾ Eyinga (A): Introduction à la politique camerounaise Paris l'hamattan, 1984, p. 13

⁽¹⁴⁾ Lire Mveng (E) histoire du Cameroun, paris, présence africaine, 1963. P 342 et ss. - Eyinga (A) introduction... op cit P. 12

CRIAUD (J): Histoire du Cameroun, Yaoundé, Edition Saint Paul, 1960.

⁽¹⁵⁾ Ce refus concerté de l'occupation, note encore Eyinga, allait se poursuivre dans le cadre du mandat, contre les anglo-français et sous la forme définie dans le pacte de la SDN. Ce document reconnaissait aux populations des pays sous mandat le droit d'adresser des pétitions à la commission permanente des mandats installée à Genève. Dans la pétition du 12 Décembre 1930 élaborée par une certaine de notables de Douala, on trouve l'essentiels des revendications nationalistes, «la suppression des divisions artificielles créées par le régime actuel, la mise sur pied des administrations indigènes supervisées par une administration de tutelle exercée par un commissaire de la ligue des nations». Plusieurs autres pétitions, conçues dans le même esprit devaient continuer à parvenir à l'organisation genevoise jusqu'à sa disparition. Vt Eyinga (A) Into op cit p 12.

⁽¹⁶⁾ En fait jusque vers la fin de 1930, bien que la France ait aménagé un statut pour certains indigènes notamment les évolués et la classe gouvernante traditionnelle, «le régime ne tolérait pas la moindre activité politique, ni syndicale», Vt Eyinga (A): L'UPC une révolution manquée? Paris, ed Chaka, vol 13 1991, p 131

conséquence, comme l'explique Joseph⁽¹⁷⁾, de faire comprendre aux français qu'ils avaient intérêt à octroyer aux camerounais des droits politiques. Par la suite ceux-ci l'utiliseront à leur propre fin.

C'est ainsi que dès la veille de la deuxième guerre mondiale l'esprit nationaliste sera à la base des premières organisations indigènes à coloration politique, qui sont des mouvements de jeunesse créés, pour les uns, soit sous l'investigation de colons pour faire échec aux prétentions de l'Allemagne sur le Cameroun sous mandat français, soit par mimétisme face aux anglophones, côté Nigéria, qui admiraient les divers groupes en formation à Lagos⁽¹⁸⁾ Pour les autres, des organisations tels que les comités de défense des intérêts du Cameroun avaient été créées en Europe par des intellectuels pour compenser et combattre les limites imposées à l'action politique des africains sur le territoire⁽¹⁹⁾. Ce serait dans ce cadre que fut créé par un groupe de jeunes camerounais, à Paris, l'Union camerounaise. Elle est dirigée par Jean Mandessi Bell et Léopold Moumé-Etia, de Douala.

Au début de la seconde guerre mondiale, les membres de l'Union Camerounaise retournèrent au Cameroun. Le champ de l'activité politique s'élargit surtout avec les idées de ces nationalistes qui allaient se diffuser dans les milieux intellectuels.

En 1937-38, les français décidèrent de laisser se former une «opinion publique». Mais ils se méfiaient des intellectuels de Paris, trop suspects et de la vieille garde des notables Douala, trop germanophiles. Ils optèrent pour un nouveau groupe de Camerounais «imprégnés de la culture et de la civilisation française», anti-allemand et ayant une popularité certaine. Ils les trouvèrent parmi les fonctionnaires africains subalternes. Ils aidèrent donc dès 1938 à la création de la Jeunesse camerounaise Française (JEUCAFRA)⁽²⁰⁾ avec à sa tête Paul Soppo Priso, et dans son bureau, André Fouda et Louis Marie Pouka.

Les membres de la Jeucafra étaient unis contre la propagande et le retour des allemands, contre le mandat, mais divisés quant à l'avenir du

⁽¹⁷⁾ Joseph * Le mouvement nationaliste au Cameroun. Paris, Karthala, 1968 pp. 57 et ss.

⁽¹⁸⁾ NKAIFON PEFURA (S): le Cameroun . op cit p 29.

⁽¹⁹⁾ Joseph * Le mouvement nationaliste au Cameroun. Paris, karthala, 1984, p 57.

⁽²⁰⁾ Pour Eyinga, la JEUCAFRA «était une organisation administrative animée par des prête-noms indigènes. Sont fondateur invisible mais réel était le gouverneur français Richard Brunot arrivé au Cameroun vers la fin de 1938. C'est lui qui a conçu et organisé la JEUCAFRA. Son but était de s'opposer au retour éventuel de l'Allemagne au Cameroun

caméroun à la fin du mandat: Les uns (Soppo et Pouka) préconisaient un lien étroit avec la France, les autres (Um Nyobé) soutenaient le relâchement des liens avec elle.

En 1941, le gouverneur Felix Eboué préconisa une «nouvelle politique indigène» qui fut confirmée par la conférence de Brazzaville organisée du 30 Janvier au 08 février 1944. En écartant le principe du «self government» elle posait le principe de la «personnalité des territoires, préconisait la fin de l'indigénat, l'octroi immédiat des libertés politiques et syndicales»⁽²¹⁾ On assistait de fait à Brazzaville à la mise en place de ce que Montagne a appelé «une politique nouvelle de libéralisme calculé»⁽²²⁾ Malgré l'ambiguïté des discours et la timidité des réformes, l'ouverture devait raviver l'action anticoloniale des indigènes sur la base du droit qui leur était désormais reconnu de défendre leurs intérêts. A la suite de Brazzaville avec ses réformes⁽²³⁾ la constitution française de 1946 admettait le multipartisme.

C'est sur ces nouvelles bases et sur celle du sentiment anticolonial que de nombreux syndicats et par la suite les partis politiques seront créés. Dès 1945 la JEUCAFRA, changeant de ligne politique devient UNICAFRA (Union Camerounaise Française). La rupture au sein de celle-ci voit naître le Rassemblement camerounais (RACAM). Entre 1945 et 1947 est créé le Front International par un groupe mineur au sein du RACAM.

De tous les partis qui se font et défont, le plus illustre et le plus nationaliste créé par quelques syndicalistes – après l'échec du Mouvement Démocratique Camerounais créé à leur initiative et éphémère – sera l'Union des Populations du Cameroun (UPC) qui voit le jour le 10 Avril 1948 à Douala. Par la suite d'autres partis seront créés par les nationaux⁽²⁴⁾.

⁽²¹⁾ Le vine (V.T) The Cameroon from mandate to indépendance. Berkeley. U.C.P 1964. P.163.

⁽²²⁾ Cité dans les Actes du colloque des 22 et 23 juillet 1987, organisé par l'Institut Charles De-Gaulle et l'Institut Histoire du temps présent

⁽²³⁾ Le régime de l'indigénat était supprimé on prévoyait pour le territoire un statut de l'autonomie dans le cadre de la communauté.

⁽²⁴⁾ Dans le même temps l'administration coloniale crée soit des associations des colons comme l'Association des Colons du Cameroun (ASCACAM), soit des partis administratifs tels l'«Union Camerounaise» à l'Ouest, pour se protéger des fougues nationalistes ou pour contrecarrer l'action des vrais mouvements et partis nationalistes.

L'évolution dans l'ex-Cameroun Occidental bien que fondé sur une situation différente était sous-tendue par le même esprit de libération et d'indépendance. Certes Newman affirme que pour les pays de l'Afrique anglophone «le facteur réellement décisif – le précipitant – dans la formation des partis politiques a été les réformes constitutionnelles découlant de l'adoption par le gouvernement impérial, de mesures politiques suffisamment significatives et attractives pour induire ou provoquer les leaders nationalistes afin qu'ils transforment leurs mouvements en partis politiques»⁽²⁵⁾ Tout comme il y aurait eu à l'époque «l'introduction d'un certain raffinement dans les institutions et les procédures tels que le système électoral, qui aurait techniquement donné la possibilité aux partis (éventuels) de rechercher constitutionnellement le pouvoir»⁽²⁶⁾.

En réalité tout part des textes constitutionnels de 1942 et 1946 qui s'appliquaient au Nigeria et au territoire sous mandat britannique du Cameroun. Les mesures libérales prises par la constitution de 1942 seront renforcées par celle de 1946 encore désignée «Richard's constitution» du nom du gouverneur du Nigeria de l'époque⁽²⁷⁾. Ainsi vont se mettre en place rapidement sous la houlette de quelques leaders nationalistes des partis politiques. La création de telles institutions trouvait un terrain favorable dans une région marquée par la controverse et les tiraillements de l'opinion autour de la question du rattachement au Nigeria ou au Cameroun de ce territoire sous mandat anglais.

La naissance du multipartisme actuel s'est faite sur des bases totalement différentes.

B) L'aspiration à la démocratie et la renaissance du multipartisme.

Après 24 ans de parti unique le Cameroun devait renouer avec le Multipartisme en 1990. Cette restauration se fonde sur des causes autres que celles qui avaient présidé à l'instauration du multipartisme d'avant l'indépendance. Elle s'inscrit dans un processus global de retour vers la démocratie pluraliste qui a des fondements externes et internes.

⁽²⁵⁾ Newman (S). *Modern political parties Approach to comparative politics* The University of Chicago press Princeton 1963. p 48.

⁽²⁶⁾ Sklar (R L.) *Nigerian political parties: power in emergent.* Princeton University press, Princeton, 1963. p 48.

⁽²⁷⁾ ENONCHONG (H.N.A): *Cameroon constitutional law: Federalism in a mixed common law and civil – law system* Yaoundé. CI:PMAE. 1967. pp 56-57.

1 – Les pressions extérieures.

Ces causes bien que complexes et différentes par leur nature sont toutes aussi déterminantes dans la renaissance du multipartisme au Cameroun. Elles se résument en la contagion venue de l'Est et aux conditionnalités des forces politiques et financières extérieures ou internationales.

a) La bourrasque du «vent d'Est».

L'expression «vent d'Est» «fait désormais référence à la vague démocratique née en Europe de l'Est des bouleversements consécutifs à la mise en place de la Pérestroïka, inaugurée par Gorbatchev dès sa prise de fonction en 1985»⁽²⁸⁾

Comme l'observe fort justement CONAC⁽²⁹⁾ la Pérestroïka n'a pu qu'inquiéter les dirigeants africains (militaires et autres) qui disposaient, grâce au marxisme – léninisme, d'une orthodoxie confortable pour refouler les contestations et exiger l'obéissance au nom des lois de l'histoire. Mais ce sont surtout les premières mesures de désengagement de l'Union soviétique qui portèrent le coup de grâce aux régimes les plus vulnérables, ceux qui, économiquement exsangues, ne survivaient plus que par des financements extérieurs⁽³⁰⁾

Le régime de M.Gorbatchev représentait une rupture dans la tradition autoritaire et même autocratique et dictatoriale de la Russie. Il embrasse et pratique les principes de la démocratie libérale, de la transparence et du pluralisme. Ainsi lorsque souffle le «vent d'Est», avec l'écroulement du communisme, les partis communistes et socialistes d'Europe de l'Est – dont les partis uniques d'Afrique se voulaient être des «copies conformes» sont remis en cause⁽³¹⁾. Se pose en Afrique la nécessité de «la libéralisation» comme dans les pays de l'Est européen⁽³²⁾. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il n'est pas surprenant que l'Afrique se trouve affectée à son tour par la vague de contestations et de revendications pour recouvrer l'exercice des libertés fondamentales. Parmi elles, la liberté d'association et en particulier de création de partis politiques. La pression du «vent d'Est» était suffisamment forte et il

⁽²⁸⁾ BANOCK (M) Le processus de démocratisation en Afrique Paris, karthala, 1990 P 5

⁽²⁹⁾ CONAC (G) (sous la direction de) L'Afrique en transition vers le pluralisme politique Colloque Paris 12, 13 Déc 1990 p. 14

⁽³⁰⁾ Ibid

⁽³¹⁾ MII ACIC (S) La transition démocratique à l'Est Droit constitutionnel comparé, Bordeaux, Librairie Montagne, 1990 P. 85.

⁽³²⁾ BANOCK (M) Le processus op Cit P 12

fallait s'adapter à la nouvelle donne politique⁽³³⁾ Elle l'était d'autant plus que les populations dans leur grande majorité s'y étaient adaptées. Elles avaient-grâce au phénomène connu de la mondialisation, le monde n'étant désormais qu'un «village» - vécu en direct grâce à la radio, à la télévision ou par d'autres médias bien d'événements inimaginables par le passé: la chute du mur de Berlin le 9 Novembre 1989 et l'exécution de Ceaucescu à la veille de Noël de la même année. Elles avaient pratiquement assisté aux mouvements de contestations par lesquelles les populations de ces pays dans la rue provoquaient ou résistaient à l'autorité.

Ayant compris, les autorités camerounaises devaient prendre le train en marche, non sans se donner l'air d'être les véritables initiateurs du «vent» démocratique. La stratégie consiste en un «scénario démagogique» c'est-à-dire à entretenir «le mythe de l'antériorité de l'offre présidentielle de la démocratisation»⁽³⁴⁾ C'est ainsi que le 20 Juillet 1990 le président Biya déclarait: «nous avons commencé à libéraliser notre vie politique depuis 1985 avant que le vent de l'Est ne se lève»⁽³⁵⁾. Ceci montrait les prédispositions du gouvernement à autoriser quatre mois plus tard, sous la pression, le multipartisme. La pression des organismes et gouvernements extérieurs fut également déterminante.

b) Les conditionnalités imposées de l'extérieur.

L'instauration du multipartisme au Cameroun en 1990, n'est pas sans relation avec le discours prononcé par M. François Mitterand à la Baule⁽³⁶⁾ au mois de Juin et qui, faisait pratiquement de la démocratie et du multipartisme, une condition politique pour continuer à jouir de l'aide et de la protection de la France.

⁽³³⁾ MIAFO DONGFACK (V). «Le président de la République et les constitutions du Cameroun» in Melone (S), Minkoa She (A), Sindjoun (L): La réforme constitutionnelle du 18 Janvier 1996 au Cameroun Aspects juridiques et politiques. Yaoundé, Fondation Friedrich Ebert/AASP/GRAP, 1997, pp 252-346.

⁽³⁴⁾ Sindjoun explique que la stratégie du président Paul Biya consiste alors à produire la croyance en un régime démocratique à l'encontre duquel toute revendication démocratique qui lui est étrangère paraît nulle et non avenue Lire Sindjoun (L): «Cameroun Le système politique face aux enjeux de la transition démocratique (1990-1993)» in l'Afrique Politique 1994, Paris, karthala, 1994, pp. 113-165

⁽³⁵⁾ Cité in Ibid

⁽³⁶⁾ Lors du 16^e sommet des chefs d'Etats de France et d'Afrique tenu du 19 au 21 juin 1990 à la Baule. Le Président français déclarant que son pays n'entend pas imposer un modèle particulier de démocratie à ses partenaires africains. Cependant il ajoutait «a la démocratie il faut un Etat, il faut le développement et il faut l'apprentissage des libertés»

Au sommet franco-africain⁽³⁷⁾, bien que timidement au goût de certains commentateurs, la France s'engagea en faveur de l'avènement du pluralisme politique en Afrique. En effet, note CONAC⁽³⁸⁾, parmi les premiers, le gouvernement français avait fait comprendre auparavant qu'il ne pouvait rester indifférent aux atteintes aux droits de l'homme. C'est ainsi que lors du sommet M. Mitterand indiqua que la France serait très attentive aux progrès effectués par les Etats dans la voie de la démocratie et que ceux qui s'y engageraient le plus nettement bénéficieraient d'une coopération renforcée. C'était sous entendre que, l'aide devenait désormais conditionnelle. Les régimes autoritaires auraient le plus grand mal à obtenir le soutien du gouvernement français en cas de difficulté interne⁽³⁹⁾. Le président français faisait pratiquement de la démocratie et du multipartisme, une condition politique pour continuer à jouir de l'aide et la protection de la France.

La prise de position française ne restera pas isolée. Tous les grands bailleurs de fonds, les Etats Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, le Canada et la communauté européenne s'estimèrent en droit d'introduire le pluralisme dans les conditionnalités de leur aide⁽⁴⁰⁾.

Ensuite, parallèlement, les institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI etc), prônent-elles aussi la libéralisation tout azimut. C'est que, la démocratisation de la vie politique et économique fait désormais partie des conditionnalités. D'une part, on exige des dirigeants africains d'adopter des mesures d'instauration du pluralisme politique et surtout du multipartisme dans leur pays. D'autre part, la libéralisation économique leur est imposée: dorénavant, tous les prêts et aides ne seront accordés qu'aux régimes qui acceptent de libéraliser leur économie et ils seront modulés en fonction du degré de cette libéralisation. De même, la dette de chaque pays sera traitée (allégée ou supprimée) suivant la volonté de ses dirigeants à démocratiser⁽⁴¹⁾.

Dans tous les cas, cette libéralisation économique suppose la maîtrise et la gestion saine des finances publiques. D'où l'imposition à la quasi

⁽³⁷⁾ Le président Paul Biya n'y avait pas pris part, le pays ayant jusque là choisi de ne pas faire partie des organisations à caractère linguistique.

⁽³⁸⁾ CONAC (G) (sous la direction de) L'Afrique en transition... op cit p 15

⁽³⁹⁾ In ibid.

⁽⁴⁰⁾ CHATEL (B). «Les spécificités de la dette africaine» in Afrique contemporaine, N° spécial, 4^{ème} trim 1992 pp 102-120

⁽⁴¹⁾ CHATEL (B) «Les spécificités de la dette africaine» in Afrique contemporaine, N° spécial, 4^{ème} trim, 1992 pp. 102-120

totalité des pays africains d'un programme d'ajustement structurel. Son application va constituer un élément important de pression sur les régimes africains notamment de partis uniques qui eux, sont condamnés à l'impopularité, étant donné les contraintes qu'impliquent les plans d'ajustement structurel (P.A.S)⁽⁴²⁾

1 – La vigueur de la poussée endogène.

Il apparaît que le multipartisme actuel trouve son origine d'abord au sein même de la société camerounaise. A cet égard, des aspects aussi bien politiques qu'économiques peuvent être relevés.

a) La crise économique et sociale.

Elle consiste en une détérioration des conditions de vie au Cameroun qui débouche sur la pauvreté et la montée de la révolte sociale. De là l'expression des demandes en vue de l'instauration de la démocratie et du multipartisme.

En effet, alors qu'en 1982 l'économie camerounaise se portait bien, quelques années après l'arrivée du président Paul Biya au pouvoir, celle-ci connaît un ralentissement voir même une récession⁽⁴³⁾. Ainsi, des années 80, la situation économique ainsi assombrie se dégrade progressivement jusqu'en 1990.

Cette crise économique est due d'abord à la conjoncture internationale devenue brusquement défavorable avec ses baisses drastiques des prix des produits de base et de pétrole brut⁽⁴⁴⁾.

En fait, explique Kamto⁽⁴⁵⁾, les effets déflationnistes des programmes d'ajustement structurel mis en œuvre sous l'égide du FMI et de la Banque mondiale pour rétablir les équilibres macro économiques et

⁽⁴²⁾ Alibert (J): «Le temps de l'ajustement: chères ambiguïtés» in Ibidem. Pp 120-143

⁽⁴³⁾ Rapport du National democratic Institute for international affairs (N D I) ONG americaine de défense des droits civiques et politiques, sur l'élection présidentielle du 11 octobre 1992 au Cameroun. In POSTWATCH n° 019 du mardi 04 mai 1993. Pp 4-13.

⁽⁴⁴⁾ NKAINFON PUFURA (S): op cit P. 108. Précisément, la crise financière de l'Etat camerounais prend sa source dans un profond marasme économique dont les caractéristiques se retrouvent dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne: entre autres choses, une réduction non négligeable du PIB-de plus de 30% en trente ans au Cameroun-, le poids de l'endettement-la dette intérieure de l'Etat s'élève à 1000 milliard de francs CFA, un déficit budgétaire chronique. Lire Sindjoun (L): Cameroun op cit p. 160

⁽⁴⁵⁾ KAMTO (M). «Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun» in CONAC (G): (sous la dir): L'Afrique en transition vers le pluralisme politique. Colloque, Paris 12, 13 Dec. 1990 Pans Economica, 1993, (pp. 209-238) p 240

financiers du pays se traduisent, entre autres, par des compressions de personnels dans les entreprises publiques et parapubliques⁽⁴⁶⁾

Le déclin de la capacité distributive de l'Etat consécutif à la crise économique – note Sindjoun – affecte au premier chef les couches moyennes menacées par la fermeture d'un certain nombre d'entreprises publiques. L'Etat incapable de faire face à ses obligations salariales à l'égard de ses fonctionnaires ne joue plus pour les jeunes diplômés issus de la classe moyenne, frappés par l'aggravation du chômage, son rôle traditionnel de pourvoyeur d'emplois utile pour apaiser les mécontentements politiques en prévenant le mécontentement social⁽⁴⁷⁾

D'ailleurs en période d'incertitude politique et d'insécurité économique, la population n'en attribue pas moins la responsabilité à la gestion «patrimoniale» du chef de l'Etat. La dérision populaire exprime fort bien ce sentiment: elle s'est emparée du sigle du parti du président en anglais Cameroon People's Democratic Movement (CPDM) qui devient «Chop Dem Mony People». Littéralement. «Manger l'argent du peuple»⁽⁴⁸⁾

On souligne les nombreux cas de malversations financières, des détournements de fonds publics, des erreurs de gestion qui coûtent cher à l'économie nationale.

La crise économique en entraînant l'apparition des chômeurs en col blanc et en accentuant le phénomène de paupérisation voire de bidonvillisation des groupes sociaux vulnérables, a permis l'émergence progressive d'une nouvelle couche sociale, celle des «déflatés de la crise»⁽⁴⁹⁾ qui, avec leurs familles se trouvent subitement plongés dans la pauvreté et la misère.

On peut s'imaginer la masse des pauvres qui viennent s'ajouter au secteur dit informel. Ainsi, en l'absence de statistique, on dira simplement que beaucoup de personnes en milieu urbain demeurent dans le chômage et la précarité à la fin de l'année 1989.

De plus, dans l'Administration publique comme dans le secteur privé, non seulement il y a baisse des salaires, mais les salaires des

⁽⁴⁶⁾ La crise du secteur public apparaît comme l'un des facteurs les plus déterminants de la crise économique et sociale. Puisque au Cameroun ce secteur est celui duquel dépend tous les autres domaines de l'économie. C'est pourquoi l'analyse se doit d'insister sur cet aspect.

⁽⁴⁷⁾ Sindjoun (L) Cameroun op cit p. 160

⁽⁴⁸⁾ Ibid

⁽⁴⁹⁾ KAMTO (M). Quelques réflexions op cit p. 240

fonctionnaires et agents sont souvent gélés pendant de longs mois. Il s'est alors instauré ce que BANOCK appelle «le climat de mécontentement général latent»⁽⁵⁰⁾

En outre, il y a du fait de la récession la baisse des revenus du camerounais moyen en général qui fait que ce dernier ne peut ni se nourrir, ni se soigner, ni se vêtir convenablement. La consommation baisse. Ceci d'autant plus qu'il y a une hausse vertigineuse des prix des produits de première nécessité sur le marché (huile, viande, savons, sel, riz etc...).

L'Etat et le privé n'ayant plus les moyens de construire, d'entretenir et d'approvisionner les infrastructures d'éducation, de santé et autres, la crise frappe durement les secteurs de l'éducation et de la santé.

Cette crise économique qui entraîne pauvreté et crise sociale va déboucher sur ce que MONGA et autres désignent par «surchauffe des structures de gestion de la société».⁽⁵¹⁾ Et, la masse des «laissés pour comptes» vont réclamer comme solution à leur problème, l'adoption de la démocratie multipartiste. Ils insistent sur le système multipartiste comme celui devant faciliter la libéralisation économique et l'amélioration de la situation économique du pays. Cependant, ces revendications prendront par la suite une tournure politique.

a) Les revendications politiques

En 1990, les difficultés sociales et politiques débouchent sur «la vague de contestation et de revendications pour recouvrer l'exercice des libertés fondamentales»⁽⁵²⁾ En réalité, on observe un rejet massif de l'autocratie et une revendication quasi unanime du pluralisme.

* Contestation de l'ordre ancien: remise en cause de l'autoritarisme.

Il n'est point besoin de revenir ici sur les raisons défendues autant par les politiques que, curieusement par certains hommes de science⁽⁵³⁾, qui

⁽⁵⁰⁾ BANOCK (M) op cit P. 33

⁽⁵¹⁾ MONGA (C) «Esquisse d'une anthropologie de la colère, société et démocratie en Afrique noire». Colloque, Europeans-Africans, Challenge in the 1990, Stiftung Wissenschaft und politik, Munich 24-27 Mai, 1992, p.42

⁽⁵²⁾ BANOCK (M) le processus de démocratisation . op cit P. 5

⁽⁵³⁾ ISHIYEMBE MWAYI A. L'Etat post colonial facteur d'insécurité en Afrique Paris, Présence africaine 1990, P. 13

expliquaient, justifiaient et défendaient la nécessité du parti unique en Afrique⁽⁵⁴⁾

En fait, le régime de parti unique était qualifié de «parti-Etat». «Sans être un Etat totalitaire de type mussolinien ou stalinien, l'Etat post colonial garde la fascination de réaliser une unité collective qu'aucune extériorité ne venait limiter»⁽⁵⁵⁾.

Cette définition reflète à quelque chose près la nature et la réalité du parti unique ayant fonctionné au Cameroun de 1966 à 1990 sous l'appellation d'union nationale camerounaise (UNC) d'Ahmadou Ahidjo. Parti transformé dès 1985, au congrès de Bamenda, organisé du 21 au 24 mars, en Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) placé sous la direction de Paul Biya. Certes, c'est depuis la fin des années 80 qu'on situe les mutations politiques, économiques et sociales en cours dans le continent africain⁽⁵⁶⁾. Mais au Cameroun, observe KAMTO, «c'est au IV^e congrès ordinaire de l'UNC tenu à Bamenda en Mars 1985 qu'il (le système politique camerounais) rompt nettement avec le passé»⁽⁵⁷⁾.

La «césure radicale»⁽⁵⁸⁾ ayant affecté l'évolution des institutions politiques du Cameroun se situe là: Comme l'explique KAMTO – déjà

⁽⁵⁴⁾ On expliquait notamment que le parti unique était, pour les Etats d'Afrique noire, ne disposant ni de moyens humains et matériels suffisants, ni de ressources appropriés et en même temps pluri ethniques, un facteur d'unité de stabilité et de développement. Lire sur cette question,

a) Sylla (L): Tribalisme et parti unique en Afrique noire. Paris. PENS 1977, P. 395.

b) CONAC (G): «Les processus de démocratisation en Afrique» in CONAC (G) (sous la dir) : l'Afrique en transition vers le pluralisme politique. Paris, Economica. 1993 PP 11-29

⁽⁵⁵⁾ TSHIYEMBE (M): op cit p. 12

Ferry et Pisier-kouchner notent que la mission de l'Etat-parti dans un tel régime est de créer l'unité nationale à partir d'un vide culturel. Ainsi il trouve sa religion dans le fascisme pour lequel «tout est dans l'Etat et rien d'humain ou de spirituel n'existe et encore n'a de valeur en dehors de l'Etat» Dans ce but il emprunte au totalitarisme ses principales méthodes et institutions, notamment: parti unique (monopole de l'action politique nationale), police secrète (monopole de la répression sanglante et source de délation), étatisation des moyens de l'information (monopole de la propagande institutionnalisée). On peut même y ajouter monopole de l'activité économique (Etatisation de l'économie) lire. «le tatalitarisme» in Grawitz (M).

Leca (J) Traité de science politique t₂

⁽⁵⁶⁾ Lire CONAC (G) l'Afrique en transition politique op cit

⁽⁵⁷⁾ KAMTO (M) «Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun» in CONAC (G) (sous la dir) : l'Afrique en transition vers le pluralisme op cit pp. 209-235.

⁽⁵⁸⁾ Ibid p. 212

au congrès de Bamenda. dans un discours de politique générale empreint de tolérance et de respect de la différence, le président Paul Biya opérait un changement radical dans la doctrine politique camerounaise depuis l'avènement du monopartisme en 1966. Exaltant les vertus du pluralisme d'opinions, il appelait au débat d'idées⁽⁵⁹⁾ On notait une immense volonté «d'ouverture démocratique qui se manifesta concrètement dans l'introduction de la «démocratie au sein du parti»⁽⁶⁰⁾ Ainsi les élections compétitives sont introduites dans les instances de base du parti unique dès 1986 et la pratique des listes concurrentielles lors des élections municipales dès 1987⁽⁶¹⁾, tout comme dès 1983 il avait été introduit la possibilité d'une pluralité de candidature à la présidence de la république⁽⁶²⁾. L'ouverture politique ainsi amorcée se traduit aussi de manière timide par l'essor de la presse privée et une plus grande liberté de parole. On arrive même dans le domaine de la communication sociale et de la littérature politique à une véritable «explosion des titres».

Malgré cette avancée réelle, le débat public sur l'introduction du multipartisme ne se développera qu'à partir de mars-avril 1990. Des marches sont organisées partout dans le pays par les sympathisants de la future opposition pour demander la mort du parti unique et réclamer l'adoption du multipartisme. Dans le même temps, sentant venir le danger de la perte d'une situation de monopole, les militants du R.D.P.C organisent à leur tour des «marches de soutien au Président Biya» du 28 mars au 10 avril 1990. Lors de celles-ci on aperçoit les élites administratives, les chefs traditionnels, les jeunes etc... manifestant «contre le multipartisme précipité», contre l' «aventure», l' «anarchie» et l' «instabilité»⁽⁶³⁾... C'est donc sans doute pour reconforter ses militants que, dans un message à la nation visant à trancher le débat sur l'instauration ou non du multipartisme au Cameroun, Paul Biya décide en faveur des «forces conservatrices»⁽⁶⁴⁾. Il déclare aux militants du RDPC

⁽⁵⁹⁾ Ibid.

⁽⁶⁰⁾ Lire discours au II^e congrès extraordinaire de l'UNC tenu à Yaoundé le 14 Septembre 1983. In Cameroun Tribune du 15 septembre 1985.

⁽⁶¹⁾ Sindjoun (L): Cameroun. le système politique op cit P 145

⁽⁶²⁾ Loi n° 83/26 du 29 Novembre 1983 modifiant la loi n° 73/10 du 7 decembre 1973.

⁽⁶³⁾ Slogans que brandissent sur les pancarte les supportes et militants du parti unique au pouvoir (RDPC) et qui sont transmis sur les médias d'Etat et notamment à la télévision. Lire KAMTO (M): «Quelques réflexions pp 216-217 op cit. ou BANOCK (M): le processus de démocratisation.. op cit pp 37 et ss: chap 2: les premières revendications démocratiques pp 37 et SS.

⁽⁶⁴⁾ INADES: «Démocratie en Afrique un chemin ardu» in cahier pour croire aujourd'hui n° 99 p. 4.

le 09 avril 1990. «j'ai compris que... vous avez renouvelé solennellement votre conviction que notre grand parti national RDPC demeure le creuset de l'unité nationale»⁽⁶⁵⁾.

Pourtant, le pays allait pratiquement s'enflammer dans un vaste débat et un mouvement pour le multipartisme. Qu'à cela ne tienne l'engouement des populations pour l'instauration du multipartisme immédiat a été noté, par exemple aussi dans la distribution des journaux privés, car chaque fois qu'un de ceux ci traite de ce sujet, il devient introuvable.

C'est donc véritablement en 1990, que le régime du parti unique et en particulier le pouvoir du président Paul Biya «se trouve confronté à une contestation ouverte animée par des franges importantes de la société; jusqu'alors le régime n'avait eu à gérer que des formes internes de contestation, ou si l'on préfère, le risque toujours présent d'une révolution de palais dont la crise de succession d'Août 1983 et le coup d'Etat manqué d'Avril 1984 constituent les épisodes les plus marquantes»⁽⁶⁶⁾.

Des contestations, on arrive aux revendications du multipartisme soutenues par les masses, sont initiées et dirigées par les élites issues souvent de la société civile.

** Revendication d'un ordre politique nouveau: réclamation du multipartisme.

Les réclamations du multipartisme sont parties de quelques membres ou groupes de la société civile. Tout comme le processus a été poussé par d'autres souvent malgré eux: c'est ainsi que les avocats, les journalistes, l'épiscopat etc sont entraînés avec les masses dans la pente démocratique et vers le même but: le multipartisme.

i) L'affaire Yondo Black et l'implication du barreau dans le jeu.

Le procès Yondo et autres, fut le procès du multipartisme au Cameroun⁽⁶⁷⁾

Tout commence le 19 février 1990. Ce jours là Mr Yondo Mandengue Black Albert ancien bâtonnier et dix autres personnes sont interpellés par

⁽⁶⁵⁾ Message radio diffusé et télévisé du président Paul Biya 09 avril 1990. Vr Cameroon Tribune n° 4622 du mardi 17 avril 1990

⁽⁶⁶⁾ Bayard (J.F). «la société politique camerounaise in politique africaine n° 22, 1986, p. 5-35 Cité par Sindjoun (L): Cameroun le système politique face aux enjeux de la transition démocratique (1990-1993) in l'Afrique politique 1994. Paris. CEAN. 1994. pp. 143-165.

⁽⁶⁷⁾ Kamto (M): «Quelques réflexions op cit p 216

le chef local du Centre National d'Etudes et Recherches (CENER)⁽⁶⁸⁾ Il est demandé à Mr Yondo de produire des documents relatifs non seulement à un parti politique qu'il est en train. Une fouille permet de trouver au domicile de l'avocat, une enveloppe kaki contenant des documents intitulés «coordination nationale pour la démocratie et le multipartisme»⁽⁶⁹⁾ (C.N.D.M). Interrogés, Mr Yondo et ses dix compagnons sont transférés à Yaoundé et accusés d'avoir émis et distribué des tracts au nom du C.C.D.M. (comité de coordination pour la démocratie et le multipartisme).

En réaction à la détention de l'ancien bâtonnier, les milieux judiciaires et surtout les membres du barreau, soutenus par les milieux de la presse privée oppositionnelle, ont organisé des manifestations populaires et massives tant à Douala qu'à d'autres endroits du pays. Ainsi, le pouvoir se trouva face à tout le barreau. L'affaire devait secouer et diviser profondément le pays. L'ordre des avocats jouera un rôle considérable dans la résistance à la répression des premières manifestations organisées par divers groupes dans le pays en faveur du multipartisme.

Le gouvernement, pour répondre aux critiques de l'opinion, se justifia en affirmant que M^e Yondo et les autres n'avaient pas été arrêtés pour avoir créé un parti, ce qui était du reste permis par la constitution; «on imputait aux accusés d'avoir outragé le chef de l'Etat et d'avoir tenu des réunions clandestines»⁽⁷⁰⁾ Le chef de l'Etat tenta même de banaliser la question et de la mettre sur le dos de quelques agents administratifs zélés⁽⁷¹⁾.

L'affaire Yondo fut ainsi «un choc séculaire – une césure indéniable – du processus politique au Cameroun...»⁽⁷²⁾. A partir d'elle de nombreux partis vont se créer.

⁶⁸⁾ Police politique.

⁶⁹⁾ NKAINFON PEFURA (S) op cit pp. 105-106.

⁷⁰⁾ MEHLER (A): «Cameroun: une transition qui n'a pas eu lieu» in Daloz (J P) et Quantin (P): transitions démocratiques africaines: dynamiques et contraintes (1990-1994). Paris. Karthala, 1997: pp. 97 et S.

⁷¹⁾ Dans une interview accordée à Radio Monte-Carlo, le président Paul Biya disait: «... dans l'esprit du gouvernement et dans ce qu'on m'a présenté à ce sujet, il s'agissait d'une atteinte à la sécurité de l'Etat. M. Yondo n'a pas été condamné pour avoir voulu créer un parti politique...».

⁷²⁾ Mehler (A). op Cit p 98

ii) La création des partis par des défenseurs du multipartisme immédiat.

Pendant que l'affaire Yondo battait son plein, les camerounais étaient sur le qui vive. Dans la foulée, un certain John Fru Ndi, libraire à Bamenda, traduisant la déclaration gouvernementale à la lettre, décida de lancer son parti, le Social Démocratique Front (S.D.F) à Bamenda le 26 Mai 1990⁽⁷³⁾. L'interdiction des manifestations organisées par les responsables du S.D.F fut faite par l'administration, au prétexte que ce parti n'était pas encore reconnu. On prétendait qu'il n'avait pas d'existence légale pour manifester publiquement. MEHLER raconte que la capitale du Nord Ouest fut occupée par d'importants contingents de forces de l'ordre: l'itinéraire prévu pour la marche de manifestation fut barré. En changeant le lieu et l'heure de lancement, le leader du SDF John Fru Ndi parvint à prononcer le discours qu'il avait préparé⁽⁷⁴⁾.

Par la suite, les manifestants sillonnèrent la ville. Lors des accrochages avec les forces de l'ordre, six manifestants furent tués. Intrépide et d'une opiniâtreté certaine, Ni John Fru Ndi a défié le gouvernement en créant son parti politique en l'absence de tout décret d'application de la loi. Cet exemple et cette «vertu subversive» a encouragé les autres citoyens à suivre son exemple. Ainsi d'autres partis ont été annoncés un peu partout dont le doyen des partis l'UPC.

Les milieux de la presse ne sont pas en reste du mouvement de démocratisation.

iii) La dénonciation du monolithisme et de l'autocratie par la presse.

Avant 1990 note MEHLER⁽⁷⁵⁾, l'obscurantisme était une des caractéristiques centrales du système politique: des écrivains et des journalistes étaient censurés ou empêchés d'exercer leur métier. L'extraordinaire manque de transparence dans la prise des décisions

⁽⁷³⁾ Kamto (M): «quelques réflexions op cit.

⁽⁷⁴⁾ Nkaifon Pefura (S): op.cit. pp. 113-114.

⁽⁷⁵⁾ MEHLER (A): op. cit. p. 98.

Ce jour là le président du SDF tint un discours d'un genre nouveau et progressive: «You can't afford to get ignored. You must yell because even if you are ignored, your children and your children's children will not get ignored tomorrow (...) You have nothing to loose but the straight Jacket in which you, as free born citizens have been cast» Lire: SDF: Speech delivered by the SDF chairman on the 26 May 1990 at Bamenda on the occasion of the launching of the SDF. Cité par MEHLER (A): op. cit. p. 98.

politiques et dans l'utilisation des revenus de l'Etat fut de plus en plus dénoncé.

Ainsi, les journalistes de la presse privée se trouvaient fréquemment au centre de la discussion sur la démocratisation du système politique. En particulier ils se sont investis dans la diffusion de discours en faveur du multipartisme. Ils ont défendu et soutenu les acteurs de l'opposition qui n'avaient pas accès à l'«appareil médiatique d'Etat».

De fait dès ce moment là la presse oppositionnelle dont les éléments phares sont le «Messenger», «Challenge Hebdo», la «Nouvelle Expression» (francophone) et «Cameroun post», (anglophone)... vont mener le combat pour le multipartisme⁽⁷⁶⁾.

A l'origine de la revendication du pluralisme politique, se trouve la presse privée. Son essor demeure un support privilégié pour la contestation à laquelle elle offre divers modes d'expressions très subversifs dont l'humour ou plutôt l'ironie et la dérision à travers le recours à la caricature. La plupart des dirigeants camerounais, parfois le président lui-même, sont constamment caricaturés et affublés de sobriquets⁽⁷⁷⁾.

Le nouveau débat politique impose de nouvelles tâches aux journalistes. Ils doivent entre autres, fournir des lieux de formation de l'opinion en dehors des modèles d'explication proposés par le régime, notamment celle tendant à faire l'éloge du parti unique ou du moins à critiquer le multipartisme comme formant un danger pour une nation multiethnique et comportant de nombreux inconvénients sur le plan économique⁽⁷⁸⁾.

L'épiscopat s'est également penché sur la question.

iv) L'onction de l'épiscopat camerounais.

Les chefs de l'église catholique romaine au Cameroun ne sont restés ni sourds, ni muets au débat qui déchirait le pays à propos du multipartisme. C'est surtout en 1990 que leurs «interventions politico-religieuses» se font plus incisives. L'Episcopat camerounais publie alors une lettre sur le pluralisme. «l'instigateur était le Cardinal Christian Tumi (mais) ce

⁽⁷⁶⁾ Il convient de noter que certaines émissions radiophoniques comme «cameroon calling » et «cameroun midi dimanche» bien que passant sur les médias publics ont largement contribué à diffuser les points de vue favorables au multipartisme.

⁽⁷⁷⁾ Sindjoun (L): cameroun:... op cit p. 161-162.

⁽⁷⁸⁾ Ces arguments sont repris par le Pr Gervais Mendo Ze dans son livre: Pour un multipartisme réfléchi en Afrique noire Yaoundé. Editions GAPS/GHDEPPE, 1990, p 118.

n'était un secret pour personne que l'Archevêque de Yaoundé, Mgr Jean ZOA, ami personnel du président Paul Biya, n'était pas favorable à cette publication»⁽⁷⁹⁾.

Pourtant, face à leur peuple, qui «commençait déjà à désespérer»⁽⁸⁰⁾, les évêques camerounais demandent au pouvoir que la «démocratie ne soit pas un pur slogan, mais qu'elle soit vécue par tous les citoyens»⁽⁸¹⁾.

Auparavant déjà, les évêques en conclave à Yaoundé avaient publié une lettre dont l'objet, bien qu'économique, tirait une sonnette claire d'alarme en direction du régime en place⁽⁸²⁾.

Donc, contrairement à leur habitude⁽⁸³⁾, les évêques vont prendre clairement une position portant même sur la nature du régime politique et allant contre le parti unique: «le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais-déclarait Mgr TUMI – n'est pas forcément l'idéal (...) aucun parti ne peut prétendre avoir le monopole de la vérité d'une situation»⁽⁸⁴⁾. Les évêques prônent fermement le multipartisme. Car «c'est mieux – ajoute prudemment le cardinal TUMI – que nous nous aventurions dans le système du multipartisme»⁽⁸⁵⁾.

v) L'aval d'autres personnalités et corps de la société civile.

Personnalités du pays et groupes de la société civile prônent le multipartisme.

En dehors de la presse, de l'épiscopat, du barreau, l'action de quelques personnalités et groupes ébranlèrent le parti unique. MOUKOKO Mbondjo note que les élites anglophones, surtout celles de la province du Nord-Ouest – qui n'ont jamais digéré la suppression de l'Etat fédéral en 1972. – réclament, à coups d'ultimatum et de manifestations

⁽⁷⁹⁾ Benoist (J.R) de: «des «clercs » et la démocratie» in Afrique contemporaine, n° spécial, 4^e trim. 1992. P. 186

Vr. Lettre pastorales des Evêques du Cameroun sur la crise économique dont souffre le Cameroun. Publiée le 17 mai 1990

⁽⁸⁰⁾ Le cardinal Christian W. TUMI: Texte intégral de la Conférence de presse donnée à Yaoundé, le 11 Juin 1990 p. 7

⁽⁸¹⁾ Ibid p. 5.

⁽⁸²⁾ Lettre pastorale op cit

⁽⁸³⁾ Les dogmes de l'église catholique recommandent la réserve en politique de ses prêtres.

⁽⁸⁴⁾ Le cardinal Christian W. TUMI op cit p 17

⁽⁸⁵⁾ Ibid.

l'instauration du multipartisme comme moyen de restaurer les accords de Fouban de 1961 ayant donné naissance à la fédération⁽⁸⁶⁾. En fait, le départ des personnalités «en vue» qui participaient peu ou prou à l'entreprise de légitimation du régime affecte la cohésion interne de l'ordre dirigeant⁽⁸⁷⁾. Ainsi le 9 Juin 1990 «les événements se précipitent et accentuent les pressions sur le pouvoir»⁽⁸⁸⁾. Ce jour là, M John Ngu Foncha le «vétérane anglophone»⁽⁸⁹⁾ personnalité d'envergure, figure considérable de l'histoire politique du Cameroun⁽⁹⁰⁾ prétextant de ce que le pays était mal gouverné démissionne de ses fonctions de vice président du RDPC. Ceci trois semaines seulement avant la tenue du congrès du parti unique. Cet acte révèle l'ampleur de la cassure entre l'élite anglophone et le pouvoir. Mais surtout la principale raison de cette défection est la réclamation par le patriarche du multipartisme. La lettre annonçant sa démission contient cette phrase finale et assassine: «j'espère que le RDPC changera son attitude à l'égard du multipartisme réclamé par le peuple s'il ne veut pas devenir bientôt un anachronisme ridicule...»⁽⁹¹⁾.

Cette démission aggrave la pression sur le pouvoir déjà accentuée par la lettre pastorale des évêques, les manifestations estudiantines et le soutien des universitaires en faveur de la démocratie et du pluralisme depuis longtemps amorcées.

vi) La fronde estudiantine et le soutien des universitaires au pluralisme.

Aux dires de Mehler⁽⁹²⁾ les premières agitations sur le campus de l'Université de Yaoundé remontent à Décembre 1987. Le point de départ était une fois de plus le non – paiement des bourses⁽⁹³⁾. La crise de l'université ne s'explique pas seulement par le surpeuplement mais aussi

⁽⁸⁶⁾ MOUKOKO MBONDJO (P): «le retour du multipartisme au Cameroun» in Conac (G): (sous la dir): l'Afrique en transition vers le pluralisme politique. Colloque. Paris, 12, 13 dec. 1990. Paris. Economica, 1993, pp 237-250.

⁽⁸⁷⁾ Sindjoun (L): Cameroun... op. cit. p. 159.

⁽⁸⁸⁾ Kamto (M): «quelques réflexions...» op.cit. p. 219.

⁽⁸⁹⁾ Mehler (A): «cameroun...» op. cit. p. 98

⁽⁹⁰⁾ Artisan de la réunification du Cameroun, ex-premier Ministre de l'ex Cameroun Occidental, Vice Président de la République Fédérale du Cameroon et grand chancelier des ordres nationaux.

⁽⁹¹⁾ Cité par Kamto (M) «quelques réflexions...» op. cit. p. 219

⁽⁹²⁾ Mehler (A): «Cameroun...» op. cit. p. 110.

⁽⁹³⁾ Cameroon Tribune, 22 et 23 Déc. 187.

par la détérioration réelle de la formation, l'accroissement du taux d'échecs, la crise morale due à l'acquisition des diplômes à travers la vénalité ou des faveurs sexuelles et les perspectives sombres du chômage des diplômés. Dès le début du nouveau débat sur le pluralisme politique, les étudiants manifestèrent. Un meeting de solidarité avec le SDF fut organisé sur le campus, le jour de son lancement⁽⁹⁴⁾.

A partir de ce moment le campus resta sous surveillance militaire permanente. En Août 1990 la coordination nationale des étudiants camerounais plus connu sous le nom de «parlement des étudiants» sous la direction de Benjamin Senfo Tonkam s'adressa pour la première fois au public à travers une lettre ouverte au président Biya⁽⁹⁵⁾.

S'organisant de mieux en mieux les «parlementaires» devaient, à partir d'octobre 1990, s'orienter vers des actions franchement politiques, se disperser par délégations dans le pays et «battre campagne» sur la nécessité du multipartisme.

Les enseignants de l'université qui partageaient les souffrances des étudiants comptaient parmi les victimes de la crise de leur institution. Toujours est-il que les universitaires et même l'intelligentsia camerounaise (un millier d'enseignants et de chercheurs) traumatisés par vingt cinq années d'un régime aux réflexes anti – intellectuels prononcés, divisés en campus ethniques et régionaux qui s'épiaient et se combattent, essaient tant bien que mal de sortir de son exil de Ngoa Ekelle pour se poser en hérauts des Droits de l'Homme et des libertés⁽⁹⁶⁾. Ils seront à l'avant garde des protestations politiques et des réclamations du multipartisme⁽⁹⁷⁾. Par des analyses pertinentes de la situation sociale,

⁽⁹⁴⁾ Mehler (A). «Cameroun ...» op. cit p 110

⁽⁹⁵⁾ Coordination Nationale des Etudiants Camerounais: lettre ouverte à son excellence Monsieur le Président de la République du conseil de l'enseignement supérieur sur la crise de l'enseignement supérieur camerounais. Yaoundé. 15 Août 1990. Signée Senfo Tonkam. Citée par Mehler op. cit.

⁽⁹⁶⁾ Moukoko Mbonjo (P) «Le retour au multipartisme au Cameroun» in Conac (G): (Sous la dir-dé): l'Afrique en transition vers le pluralisme» Colloque. Paris 12, 13 Déc. 1990. Paris, Economica. 1993. P. 244

⁽⁹⁷⁾ Un groupe d'enseignants de l'ancienne université de Yaoundé dans une lettre ouverte adressée au Président de la République en mai 1990 écrivait ceci «... aujourd'hui (encore) la vie politique est à nouveau le théâtre d'une confusion entre l'Etat et le parti, d'une part, entre le parti et certaines institutions de la société, de l'autre. Ainsi, avions militaires, véhicules administratifs, bâtiments publics sont ils laissés à la dispositions du parti sans que nul y trouve à redire...» in «Appel des intellectuels du Cameroun au Président de la République sur l'Etat indique le degré d'engagement des universitaires camerounais pour une société libérale, et plurale

économique et politique au Cameroun ils ont rallié les forces étrangères et les populations intérieures au mouvement démocratique.

Il est difficile de pouvoir présenter succinctement l'ensemble des groupes sociaux s'étant investis dans l'entreprise qui consistait en 1990 à forcer la main au régime du président Biya, afin qu'il puisse accepter d'instaurer à nouveau le multipartisme au Cameroun. Comme le note Sindjoun «Les entreprises politiques à vocation identitaire sont également très actives et contribuent à définir et à renouveler le terme du débat au Cameroun»⁽⁹⁸⁾ Dans l'ensemble «par leur nature les organisations des droits de l'homme sont d'orientation élitiste»⁽⁹⁹⁾. Mais les associations telles que Cap Liberté de l'industriel Djeukam Tchameni s'activèrent énormément pour le multipartisme en organisant de nombreuses et parfois violentes actions de protestations.

«Ces pressions convergentes sur le pouvoir produisent les résultats escomptés, et il est sans conteste que ce sont elles qui ont permis d'arracher au président de la République l'acceptation du multipartisme»⁽¹⁰⁰⁾ Ainsi, confronté à cette mobilisation interne réunissant les acteurs aussi divers que l'ordre des avocats, l'épiscopat ou la presse indépendante, le Président Biya annonce à Yaoundé, le 28 juin 1990, à l'occasion du 1^{er} congrès de son parti le R.D.P.C. une profonde libéralisation de la vie politique⁽¹⁰¹⁾ Après avoir énuméré un train de mesures tendant à promouvoir l'homme et à libéraliser les activités économiques, il déclare en usant de la périphrase comme pour répondre à l'attente des uns tout en ménageant les autres: «Notre parti est fort, certes, mais il doit dès aujourd'hui se préparer à une éventuelle concurrence. Sachez donc vous y préparer (...)»⁽¹⁰²⁾. Dès lors était admis le principe du multipartisme qui devait voir le jour six mois plus tard, le 19 Décembre 1990, par une loi.

A première vue le multipartisme de 1948 à 1966 au Cameroun est fondé sur une base différente de celui instauré à partir de 1990. L'un est basé sur le syndicalisme et le nationalisme, l'autre sur le rejet du régime du parti unique et l'aspiration au pluralisme. Au fond ces deux

⁽⁹⁸⁾ Sindjoun (L). Cameroun. . op. cit. p. 162.

⁽⁹⁹⁾ Mehler (A) «Cameroun. » op. cit. p 108.

⁽¹⁰⁰⁾ Kamto (M) «quelques réflexions. . op. cit p. 220.

⁽¹⁰¹⁾ Sindjoun (L.): «Cameroun . . . op cit p 149.

⁽¹⁰²⁾ Discours de politique générale au 1^{er} congrès ordinaire du RDPC in Cameroun Tribune n° 4070 du 4 juillet 1990. P 11

«multipartismes» comme il apparaît sont marqués dans leur origine par l'aspiration à la liberté, au libéralisme.

Il paraît intéressant de les examiner du point de vue de leur organisation et fonctionnement.

II°) L'ATTACHEMENT IDENTITAIRE COMME BASE DE L'ORGANISATION DU MULTIPARTISME: DU «MULTI ETHNISME» AUX «MULTIPLES PARTIS» REGIONAUX.

Le multipartisme d'hier comme celui d'aujourd'hui au Cameroun satisfait à peine les critères d'organisation et de fonctionnement d'un tel système tels que l'établissent les spécialistes⁽¹⁰³⁾. En réalité, il s'est fondé sur une structure partisane essentiellement caractérisée par son attachement identitaire et pour tout dire, tribal.

De ce fait, le pluralisme de la vie politique camerounaise d'avant 1966 comportait une perversion. Dans ce pays caractérisé par la diversité ethnique, le danger ne venait pas seulement d'un nombre trop élevé de partis mais, de leur implication dans les luttes tribales⁽¹⁰⁴⁾. Or comme l'écrit Lavroff, «le pluralisme est sans doute une gêne pour l'intégration nationale (105) (surtout) lorsque les partis ont une base géographique et ethnique»⁽¹⁰⁵⁾. La création des «partis tribos ethniques»⁽¹⁰⁶⁾, ne pouvait qu'aggraver les «antagonismes géopolitiques»⁽¹⁰⁷⁾ qui existaient alors. Ainsi, la tendance tribaliste des partis pendant la période considérée, doit être soulignée.

Gaillard note qu'au Cameroun, «les racines de la politique, telle qu'elle se présente aujourd'hui, plongent dans l'humus historique»⁽¹⁰⁸⁾. C'est dire que le multipartisme actuel a quelque lien avec l'ancien. Sur ce point on peut dire que malgré l'évolution, le multipartisme d'après 1990 a

⁽¹⁰³⁾ La Palombara et Weiner, dans leur ouvrage *Political parties and political development*. In (editors), Princeton, N.J. P.U.P., 1972. Pp 5-7 Voir aussi Neumann (S) *modern plitical parties: approaches to comparative politics* Chicago, London The University of Chicago Press, 1965. pp. 395-396.

⁽¹⁰⁴⁾ Fogui (J.P) *l'intégration politique au Cameroun: une analyse centre-périphérie*. Paris, LGDJ, 1990. P 63

⁽¹⁰⁵⁾ Lavroff (D.G) *les partis politiques en Afrique noire*. Paris, PUF, coll. «que sais-je ?» 2^e ed. 1978 p 119

⁽¹⁰⁶⁾ Kitchabo (E) *les composantes de la vie politique au Cameroun (1961-1-75)*. Thèse d'Etat, Science politique, Paris II, 1977. p. 139

⁽¹⁰⁷⁾ Fogui (J.P). op cit. sur les multiples antagonismes geopolitiques qui existent au Cameroun voir pp. 77-102

⁽¹⁰⁸⁾ Gaillard (PH) «pluralisme et régionalisme dans la politique camerounaise» in *Revue Afrique* 2000 11- Novembre 2000. Pp 97-109

favorisé une démultiplication exponentielle des partis et, la coloration des partis qui le forment sans être tribale, à proprement parler, est demeurée ethno-régionale.

A°) Le multipartisme tribaliste.

Le multipartisme d'avant 1966, observe Ngwe, «ne connaît pas de parti national, mais des partis ethniques»⁽¹⁰⁹⁾. En effet, excepté l'U.P.C qui, dans une certaine mesure fit l'effort de sortir de cette tendance néfaste, la plupart des partis tendait à s'identifier à une tribu.

1°) Le tribalisme partisan.

Cette nature tribaliste du multipartisme de 1948-66 est facilement cernable à travers ses traits dominants. Ceux-ci se rapportent à l'implantation tribale des partis, les liens qu'ils ont fortement tissés avec les associations tribales, la constitution tribale des groupes parlementaires.

D'abord, non seulement les partis avaient tendance à se créer sur une base tribale, mais il semble que l'administration elle-même l'encouragea. En fait, face au succès que semblait remporter l'UPC sur la scène politique au Cameroun, l'administration décida après avoir séparé ce parti des élites locales, d'encourager la prolifération d'organisations politiques régionales à caractère tribal⁽¹¹⁰⁾

Sur ce plan précis, la situation non seulement était complexe mais elle évoluait. Ainsi tantôt les associations tribales s'organisaient comme de véritables partis, tantôt elles évoluaient parallèlement aux partis auxquels elles apportaient leur soutien, tantôt elle fusionnaient avec des partis. C'est cette dernière hypothèse qui fut la plus fréquente⁽¹¹¹⁾

Ainsi notait-on l'existence des associations tribales suivantes :

Au Centre Sud.

L'union tribale Ntem-Kribi (UTNK) ou Efoulan-Meyong : avec ses réunions périodiques Bisulan. Elle affirmait la solidarité du clan, celle des Boulou. Elle était structurée en assemblée tribale, organes supérieurs comprenant des conseils et en comités claniques représentant soit les unités politiques traditionnelles, soit les unités administratives créées par

⁽¹⁰⁹⁾ Ngwe (L.) la problématique du pluripartisme au Cameroun le cas du multipartisme» mem. Maîtrise, sc Po FDSE, Univ Yaoundé, 1990.

⁽¹¹⁰⁾ Nkainfon Pefura (S): op cit P 43

⁽¹¹¹⁾ Zang-Atangana (J.M): les forces politiques. . . op cit p. 41.

l'administration coloniale. Chaque association clanique était dirigée par un bureau général élu structuré en bureaux locaux eux-mêmes divisés en sociétés des femmes, de jeunes, de travailleurs... à la façon d'un parti de gauche.

En 1948, après la rupture avec le courant nationaliste de l'UPC, Charles Assalé rejoignit Efoulan-Meyong et prit le contrôle de l'UNTK. Grâce à elle, il se fit élire à l'Assemblée territoriale du Cameroun (ATCAM)⁽¹¹²⁾.

L'union fraternelle et traditionnelle des Kolos-Béti (UFATKO) était «constituée entre les personnes des deux sexes ressortissantes des tribus Kolos-Bétis»⁽¹¹³⁾.

Eyongetah Mbuagbaw, Brain et Palmer signalent qu'il existait des partis de ce genre dénommé la solidarité de Babimbi, l'Association Amicale de la Sanaga maritime, et la Jeunesse de la Sanaga maritime⁽¹¹⁴⁾.

A l'ouest, il y avait le KUMZSE, association des bamiléké: dont les statuts affirmaient «sous l'égide des coutumes traditionnelles des peuples bamiléké, il est fondé entre les ressortissants, de la région bamiléké une assemblée traditionnelle bamiléké...»⁽¹¹⁵⁾. Plus que leur dénomination, c'est l'organisation de ces associations prévoyant des «sections dans les autres localités du territoire» (UFATKO) ou l'existence d'un «congrès» national dont les membres sont élus (Kumzé), ainsi que leur ambition à traiter des problèmes globaux de la nation, et donc politiques, qui font qu'elles ne soient plus de simples associations. «Le Kolo-Béti et le Kumzse n'ont d'association, que le nom: elles sont en fait des partis politiques qui, pour les besoins de la cause, ne tiennent pas à dévoiler leur jeu»⁽¹¹⁶⁾.

De même à l'ouest, les paysans Indépendants de Mathias Djoumessi et de Daniel Kemajou, n'était qu'une émanation du Kumzse qui visait la perpétuation de la suprématie des chefs traditionnels⁽¹¹⁷⁾.

Au nord et en pays Bamoun, l'union Camerounaise (UC) d'Ahmadou Ahidjo était soutenue par des mouvements tribaux qui formaient le noyau

⁽¹¹²⁾ Nkainfon. Pefura (S). op cit pp. 43-44.

⁽¹¹³⁾ Zang-Antangana (J.M) op cit p. 38 Article 1^{er} des statuts de l'UFAKTO.

⁽¹¹⁴⁾ Eyongetah Mbuagbaw (T). Brain @, Palmer @: A history of the cameroon. Hong Kong. Longman. 2^e ed 1987 P. 105.

⁽¹¹⁵⁾ Art 1^{er} des statuts du Kumzé cité in ibid p. 39.

⁽¹¹⁶⁾ Zang-Antangana (J.M): op cit p 40.

⁽¹¹⁷⁾ Nkainfon Pefura (S): op dit p 44

de base du parti. D'après Zang-Atangana, ces associations constituaient eux-mêmes de «petits partis locaux de la région du nord» à savoir: l'Association amicale de la Bénoué (L'ASABE), le mouvement politique pour l'évolution du Nord Cameroun (ENC), L'association amicale des musulmans du Diamaré (ADMD); L'Association pour le progrès et l'Evolution du Nord (Adamaoua) (APRONORD). L'UC bénéficia aussi du soutien de l'Assemblée traditionnelle du peuple Bamoun»⁽¹¹⁸⁾

A Douala, Paul Soppo Priso, l'un des leaders du Mouvement d'Action Nationale du Cameroun (MANC)⁽¹¹⁹⁾, leader de la gauche libérale⁽¹²⁰⁾ et premier vice-président de l'ATCAM, réussit l'alliance entre la grande famille du Ngondo⁽¹²¹⁾ et l'élite moderniste. Tout comme il a réussi l'alliance avec le Koupé⁽¹²²⁾ dans le Mounjo de Jean Ekwabi Ewané.

C'est le MANC qui a sans doute, poussé le plus loin sa collaboration avec les associations traditionnelles. Assuré depuis toujours du soutien du Ngondo présidé par King Betoté Akwa⁽¹²³⁾, il devait provoquer la constitution de l'union des Associations traditionnelles camerounaises (UNATRACAM). Cette dernière en pénétrant et noyant toutes les associations traditionnelles du pays, dont elle devenait le porte-parole, devait entrer dans les zones d'influence des autres partis et devenir une force inestimable pour le MANC⁽¹²⁴⁾

Certains leaders politiques par leur comportement favorisèrent la tribalisation du jeu partisan et politique. Ce fut le cas pour Charles Assalé⁽¹²⁵⁾, un autre confondateur de l'UPC et leader de la gauche libérale et du MANC dans le Sud. Ce dernier organisa une machine politique locale sur une base ethnique boulou. Se servant de tous les autres partis du territoire boulou. C'est ainsi qu'il fut élu à l'ATCAM en 1952 avec ce qu'il qualifia plus tard d'une «majorité plébiscitaire». Ce fut une leçon vite assimilée par la plupart des autres politiciens. Presque tous, avec des succès variables, essayèrent de créer leur propre

⁽¹¹⁸⁾ Zang-Atangana (J.M): op cit p. 25.

⁽¹¹⁹⁾ Parti créé en 1956 après la dissolution de l'UPC pour raviver le courant nationaliste.

⁽¹²⁰⁾ MACNA, voir Zang-Atangana (J.M):... op cit

⁽¹²¹⁾ Le Ngondo est l'association traditionnelle du peuple Douala.

⁽¹²²⁾ Association traditionnelle des populations du Mounjo.

⁽¹²³⁾ Ancien ministre d'Etat du gouvernement Ahidjo qui s'est fait battre aux élections législatives du 10 avril 1960.

⁽¹²⁴⁾ Zang-Atangana (J.M): op cit pp. 42-43.

⁽¹²⁵⁾ Le Vain (V.T): le Cameroun:... Horizon 1970 pp 40-41.

association traditionnelle, habituellement en les fondant sur des formations existantes vraiment traditionnelle, habituellement en les fondant sur des formations existantes vraiment traditionnelles. Djoumessi renforça son Kunzse », Betota akwa et le prince Douala Manga Bell remanièrent l'organisation et le programme du Ngondo. D'autres organisations «traditionnelles» furent fondées parmi les Bamoun, les Etong, les ewondo et Beti, les Fulani de Ngaoundéré, les Mousgoum, et les Batanga⁽¹²⁶⁾.

C'est toujours grâce au soutien tribal au MANC et celui du comité de coordination nationale Camerounais (COCOCAM) que le groupe des démocrates camerounais est transformé en parti en 1958 sous la houlette d'André Marie Mbida. Ce dernier est investi au poste de premier Ministre le 10 Mai 1957.⁽¹²⁷⁾ Mbida bénéficiera aussi du soutien du parti des mbamois, l'Union Sociale Camerounaise (USC) de Charles Okala.

Enfin, la pratique des groupes parlementaires à l'ATCAM entraînait la tribalisation du multipartisme. Sur proposition des conseiller Mbida et Guyard (un français) tous les conseillers, à l'exception de Charles Okala, s'organisèrent en quatre formations dont deux avaient des bases ouvertement tribales.⁽¹²⁸⁾ D'ailleurs tous pouvaient être reliés à une région:

le Nord: le «groupe de l'union camerounaise», 31 sièges numériquement le plus important, formellement placé sous la houlette de Jules Ninine⁽¹²⁹⁾ était en fait dirigé par Ahmadou Ahidjo et Arouna N'joya. Il était limité aux seuls ressortissants féodaux du Nord-Cameroun et du pays Bamoun.

L'ouest: le «groupe de paysans indépendants» dirigé par Djoumessi Mathias et Njiné Michel, 9 sièges, ne comprenait que des conseillers originaires de la région bamiléké.

Moins tribaux étaient les deux autres groupes:

le Centre: «groupe des Démocrates camerounais», 20 sièges patronné par Mbida André Marie.

⁽¹²⁶⁾ *ibid*

⁽¹²⁷⁾ Nkaifon Pefura (S): *op cit* p 44 et Gaillard (ph): *op cit* p 103.

⁽¹²⁸⁾ Eyinga (A) introduction... *op cit* p 102

⁽¹²⁹⁾ Antillais président à l'Assemblée nationale française de la commission des territoires d'outre mers.

La côte, le «groupe des huit» de l'Action Nationale, formé par 8 élus de la tendance majoritaire MANC, étant animé par le tandem Soppo – Assalé.⁽¹³⁰⁾

Même au Cameroun anglophone, le multipartisme eut une base tribale, EBUNE explique que dès l'époque coloniale en luttant contre le colonisateur, en négociant des traités avec les européens, des groupes tribaux et des sociétés secrètes tels que le «Nyambe» et le «Njoku» entre autres, jouaient déjà en quelques sortes un rôle politique. Plus tard les premiers leaders politiques fondèrent leurs partis sur la base des organisations semi culturelles, des peuples Bakweris et Bimbias de la côte.

Dans le Sud-Ouest G.J. Mbene, un instituteur de Victoria créa en 1939 le Bakweri Cultural Organisation (BCO), qui sera à la base du Cameroon Welfare Union (C.W.U) de P.M Kale et plus tard en 1940 du Cameroon Youth League (C. Y. L.) du Dr Endeley et de P. M. Kale. Ce dernier va fonder à son tour la National Council of Nigeria and Cameroon (N.C.N.C), branche camerounaise du parti du Dr AZIKIWE au Nigeria...

D'autres associations ethniques volontaires des Bakundu et l'association pour le bien être des Bamenda virent le jour et soutinrent des partis⁽¹³¹⁾

Au Nord Ouest, John Ngu Foncha avait quitté le Kamerun National Congress (K.N.C) créé en 1953 parce que Endeley l'autre leader du groupe, n'adhérait plus au programme original du parti qui était la réunification des deux Cameroun. Il créa alors en 1955 le principal parti de sa région d'origine, le Kamerun National Democratic Party (KNDP), qui était soutenu surtout par les Bamiléké du Grassland⁽¹³²⁾.

Cette complexité du système pluripartisan vécue au Cameroun avant 1966, le Pr KONTCHOU la résume bien lorsqu'il écrit qu'«... il y a eu une intense éclosion du pluralisme politique marqué par un pluralisme très poussé. Mais qu'en dehors de l'UPC tous les partis avaient une coloration tribale comme l'U.C (Nord), les Démocrates Camerounais (Centre), Les Paysans indépendants et le Front Populaire pour l'Unité et la Paix (Ouest), Le Socialisme Camerounais (Mbam), l'Union Nationale

⁽¹³⁰⁾ Eyinga (A): introduction.. op cit p. 104 et le vive (V T): T2 op cit p.64.

⁽¹³¹⁾ EBUNE (J.B): op. cit pp 119 et ss.

⁽¹³²⁾ Ibid pp. 149 et ss.

(Littoral et Sud). Le Kamerun National Democratic Party (Nord-Ouest), Le Cameroon People's Convention (Sud-Ouest)⁽¹³³⁾.

Ainsi dans ce multipartisme tribal seuls quelques rares partis, à l'instar de l'UPC faisaient en quelque sorte l'exception.

2°) L'exception upéciste: Un parti de masse nationaliste.

Une analyse réaliste de la situation du multipartisme de 1948-66 indique que l'UPC, n'était ni aussi puissante, ni aussi attrayante qu'elle prétendait l'être, mais le réalisme dictait la sagesse d'admettre qu'elle était mieux organisée et dirigée et qu'elle avait un programme plus cohérent que celui de tout autre parti dans le territoire⁽¹³⁴⁾ En effet ce parti avait réussi à se poser en une organisation partisane véritable par son organisation nationale, son programme et ses thèses nationalistes qui rejoignaient parfaitement les causes et le sentiment national. On est également frappé par la multiplicité des structures efficaces qu'elle créa pour mobiliser en permanence ses militants et sympathisants.

a) L'UPC, un parti national et nationaliste révolutionnaire.

L'UPC dès sa création s'est rapidement implantée dans le littoral et dans l'ouest. Elle a ensuite essaimé dans la plupart des régions, ce qu'aucune autre formation n'a encore réussi à faire, pas plus après qu'avant le temps du parti «unifié»⁽¹³⁵⁾.

Ainsi, contrairement aux autres partis qui n'avaient qu'une implantation régionale, locale voire tribale, l'UPC était présente dans toutes les régions du pays. Au départ, presque la moitié des comités locaux de l'UPC se trouvaient dans la zone de la Sanaga-Maritime, pays du peuple bassa auquel appartenait Ruben UM Nyobé, secrétaire général du parti. Outre ceux du pays bassa, les plus grands comités locaux et les plus forts en nombres se trouvaient dans et autour des centres urbains – où l'activité syndicale se développait parmi les ouvriers et les travailleurs des plantations – comme Douala, Nkongsamba, Mbalmayo, Eséka et Edéa.⁽¹³⁶⁾ L'UPC avait d'autres points d'appui, dans le Nord Cameroun, au Cameroun anglophone...

⁽¹³³⁾ Kontchou Kouomegni (A): «Cameroun» in *Constitutions Africain* Bruxelles Bruylant. Paris. Pédone Vol 1 1988. P 22.

⁽¹³⁴⁾ Le Vine (V.T): *le Cameroun*: . T₂ op cit p 38.

⁽¹³⁵⁾ Gaillard (PH): «pluralisme... op cit p. 103

⁽¹³⁶⁾ Le Vine (V.T): *le Cameroun*: . T₂ op cit.

En outre, alors que les autres partis faisaient essentiellement «appel aux loyautés tribales ou ethniques»⁽¹³⁷⁾, l'UPC confectionna plutôt un programme attrayant pour les camerounais de toutes les régions et de toutes les couches sociales. Elle poursuivait «des objectifs que tous les camerounais partageaient»⁽¹³⁸⁾. Ainsi, en refusant que le Cameroun ne soit considéré comme «partie intégrante du territoire français», elle dénonçait la représentation du Cameroun à l'Assemblée nationale française. En conséquence, elle réclamait l'unification immédiate, l'établissement d'une date limite pour l'indépendance et la «reconsidération ou, plus précisément la détermination, (de la nature) des relations entre le Cameroun et l'union française dans le cadre de la non-incorporation et de la non-intégration»⁽¹³⁹⁾. Il y avait également la réunification du Cameroun que l'UPC réclamait. Ce programme emportait autant l'adhésion de tous les autres groupes politiques que d'une large majorité des populations⁽¹⁴⁰⁾. C'est sans doute pourquoi l'UPC avait beaucoup de facilités à faire passer son idéologie chez les masses.

De fait, bien que, UM Nyobé affirme que «l'union des populations du Cameroun n'était ni pro-communiste, ni-anticommuniste»⁽¹⁴¹⁾, il n'empêche que son parti développait une idéologie de gauche forte et mobilisatrice s'adressant «au plus grand nombre».

Elle avait une propension à l'endoctrinement des masses rurales et urbaines, entraînées dans la lutte anti coloniale. En somme, comme l'affirme Joseph, «la meilleure appellation pour l'idéologie de l'UPC est celui de nationalisme révolutionnaire»⁽¹⁴²⁾ et. «la critique radicale que l'UPC faisait du colonialisme se nourrissait de l'analyse marxiste et particulièrement léniniste»⁽¹⁴³⁾. La force de l'UPC était d'ailleurs dans son organisation quasi marxiste.

⁽¹³⁷⁾ Le Vain (V.T): le Cameroun. . T₂ op cit p 38

⁽¹³⁸⁾ Nkaifon Pefura (S) op cit p. 42

⁽¹³⁹⁾ Lire discours de UM Nyobé à la conférence de Kumba. reproduit dans «l'unification immédiate du Cameroun» P 12 UM Nyobé, Cahiers Internationaux, février, 1954 p 75 et Joseph ® Le mouvement nationaliste ... op cit pp 218 et ss.

⁽¹⁴⁰⁾ Le vain (V.T): le Cameroun . op cit p. 65

⁽¹⁴¹⁾ Pour se débarrasser des accusations formulées à l'encontre de son parti par une partie de l'opinion notamment par l'Eglise catholique Voir Lettre pastorale des évêques catholiques Pâques 1955.

⁽¹⁴²⁾ Joseph ®, le mouvement nationaliste. . op dit p 227

⁽¹⁴³⁾ Ibid

b) L'UPC, un parti de masse.

L'UPC passe pour être la formation politique la mieux structurée au Cameroun parmi les nombreux partis occupent la scène avant 1966.

Sur le plan organique elle présente l'image d'un parti de gauche. En effet, sa structure pyramidale, est fondée sur les comités de village dans les zones rurales et les comités de quartiers dans les zones urbaines.

En 1950⁽¹⁴⁴⁾ l'UPC se transforma en une organisation serrée à structure hiérarchique constituée des structures suivantes:

des comités locaux: à la base de la pyramide, installés dans divers quartiers des villes et dans quelques villages de brousse.

des comités centraux: formés d'un certain nombre, d'organes intermédiaires dont la principale fonction était de transmettre les ordres des échellons supérieurs aux comités locaux. Ils étaient organisés en fonction du nombre des militants résidants dans une région donnée, sans correspondre forcément au découpage administratif.

les comités régionaux: étaient des structures de coordination des activités des comités centraux.

Le comité directeur était placé au sommet de la pyramide. Elu par le congrès du parti, il était composé du bureau politique, du secrétariat et de la trésorerie.

Outre ces structures organiques, l'UPC avait créé des organisations subsidiaires et complémentaires: une organisation des femmes du parti, l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDFC); une organisation des jeunes: la Jeunesse Démocratique Camerounaise (J.D.C). Tout comme, le parti d'UM Nyobé était en rapport avec de nombreuses associations culturelles: «les amis du progrès» de Yaoundé, la solidarité Babimbi, la solidarité des anciens combattants, et après 1955- l'union des associations traditionnelles du Cameroun, l'Union nationale des mères camerounaises, le comité de défense du droit des réfugiés, le comité pour la réconciliation et l'amnistie et le comité pour le regroupement des forces nationalistes⁽¹⁴⁵⁾.

⁽¹⁴⁴⁾ Lors du 1^{er} congrès de l'UPC organisé à Dschang

⁽¹⁴⁵⁾ Le Vine. observe que bien souvent, ces groupes n'étaient guère que des noms et surtout utilisés comme moyens de propagande et sujets ou «prétexte» de rédaction des pétitions. Ce qui relativise un peu le soutien des masses populaires à l'UPC in *Le Cameroun* T₂ p 36

Avant 1950, l'UPC avait déployé toute son énergie pour gagner les faveurs des chefs traditionnels. A l'origine cette politique avait connu un succès puisque le Ngondo avait aidé l'UPC chez les duala, et que chez les bamiléké, Djoumessi Mathias avait à travers le Kumszé apporté son soutien à l'UPC dont il avait été le tout premier président⁽¹⁴⁶⁾. L'UPC s'appuya également sur les organisations syndicales et notamment sur l'union confédérale des travailleurs kamerunais, nouveau nom de l'USCC.

Par ailleurs, l'UPC menait en direction de l'opinion, une action médiatique remarquable. C'est ainsi que, le parti publiait un journal mensuel, la «voix du peuple du Cameroun», dans lequel les dirigeants exposaient leurs opinions et formulaient ou expliquaient le programme du parti. Avant 1955, trois autres publications UPC avaient paru: «l'Etoile», un hebdomadaire; «Lumière», un journal régional bimensuel; et «la vérité» un bulletin pour la Jeunesse.

Sur le plan international, malgré la rupture précoce du lien avec le R.D.A., l'UPC avait réussi une sensibilisation qui excepté les nationalistes togolais sur la question de la réunification du Togo et des Ewé⁽¹⁴⁷⁾, était assez rare pour une organisation du tiers monde à l'époque. Cette action internationale devait être couronnée par l'adresse que le secrétaire général de l'UPC donna à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies en 1952⁽¹⁴⁸⁾. Grâce à la mobilisation du parti, ses «fidèles» avaient réussi à sensibiliser l'organisation mondiale par l'envoi à celle-ci de près de 11000 pétitions⁽¹⁴⁹⁾.

De ce qui précède on peut affirmer que l'UPC, dans le système multipartiste d'avant 1966 fut, en quelques sortes, le seul parti qui avait réussi, grâce à une organisation remarquable, à s'attirer la sympathie des masses rurales d'une part, et à mobiliser d'autre part les travailleurs et les franges marginalisées des populations des villes. On peut regretter qu'après son interdiction en 1955, l'UPC ce soit transformée en un «parti nationaliste radical». Acculée à la retraite par l'Administration et certaines forces puissantes comme l'Eglise catholique, elle dut adopter des méthodes violentes et de rébellion qui devaient conduire à sa «diabolisation», sa destruction par l'administration et son déclin.

⁽¹⁴⁶⁾ Joseph @: op cit p. 237.

⁽¹⁴⁷⁾ Lire Joseph @: op cit p. 205

⁽¹⁴⁸⁾ Ibid p. 205 et 206.

⁽¹⁴⁹⁾ Ibid et Sietcheu (M): les partis politiques camerounais et le système des nations unies (1939-1961). Thèse. 3^e cycle. science politique Univ. de Yaoundé II. 1994

On retient que l'UPC fut un parti singulier dans le système multipartiste essentiellement tribal d'avant 1966. Celui d'après 1990, n'a pas véritablement perdu ce caractère, quoi qu'il s'y soit atténué.

B) Le «Multipartisme intégral» d'après 1990 et la tentation ethno-régionaliste.

La loi constitutionnelle de 1996, à la suite de la loi de 1990, a opté pour la restauration du «multipartisme intégral»⁽¹⁵⁰⁾ Sur ces bases de nombreux partis ont été effectivement créés.

L'observation montre d'une part que la restauration a débouché sur une démultiplication incontrôlée de partis et par suite sur un «micropartisme» et d'autre part, la perversion du système, du fait de la dénaturation inattendue de la «démocratie» camerounaise, désormais fondée sur des partis ethno-régionaux.

1°) Les «multiples partis» et le «micro partisme»: la dénaturation du pluripartisme

En 1990, les nouvelles dispositions relatives aux formations politiques, vont être accueillies dans un premier temps avec un certain scepticisme par les responsables intéressés, à cause de l'absence d'un calendrier prévoyant à terme une échéance électorale. Mais bien des camerounais ayant créé leur parti vont chercher à exploiter ces dispositions pour bénéficier d'une existence légale⁽¹⁵¹⁾

Ainsi, le 13 février 1990, la Démocratie Intégrale du Cameroun (DIC) et l'Union des Populations de Cameroun (UPC) seront légalisées. Ces premières reconnaissances ouvrent une ère nouvelle. En effet, depuis la restauration du «multipartisme intégral» au Cameroun on constate un «foisonnement de partis»⁽¹⁵²⁾. C'est ainsi que des organisations partisans

⁽¹⁵⁰⁾ Elle a héritée de ses devancières de 1968, de 1971 et de 1972, la formule d'un multipartisme total et sans limite. Ainsi, l'art 3 de la loi n° 96/06 du 18 janvier 1996, portant révision de la constitution du 12 Juin 1972 stipule «des partis et les formations politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils doivent respecter les principes de la démocratie, de souveraineté nationale et de l'unité nationale. Ils se forment et exercent leurs activités conformément à la loi»

⁽¹⁵¹⁾ Banock (M), op cit p. 48

⁽¹⁵²⁾ Kamto (M): L'urgence de la pensée Réflexion sur une précondition du développement en Afrique-Yaoundé, Editions Mandara p. 17.

vont se démultiplier par dizaines. A ce jour on en compte 156⁽¹⁵³⁾ On assiste à accroissement rapide du nombre des partis, sans que cela soit d'ailleurs un phénomène propre au Cameroun. Cette démultiplication entraîne des effets pervers dans un système multipartiste à base ethnoregionale.

La démultiplication des partis telle que évoquée débouche sur une situation qui dénature le multipartisme. Au bout de l'analyse il apparaît que la plupart des partis ainsi créés sont des partis «liliputiens», des structures réduites à leur simple expression et pas viables. Certains partis, véritables «groupuscules», «fantômes sans existence organique», n'ont de parti que le nom. Or l'armature du parti – observe Duverger – a une grande importance: «elle explique souvent, la force et l'efficacité de certains partis, la faiblesse et l'inefficacité des autres»⁽¹⁵⁴⁾

En réalité, sans idéologie et sans base sociale concrète, dans le multipartisme actuel, l'emprise de beaucoup de partis tend à se limiter au charisme de quelques leaders aux mythes ou aux réflexes clientélistes⁽¹⁵⁵⁾ D'aucuns pourraient expliquer leur incapacité à élaborer des programmes et leur tendance à rechercher des alliances aussi bien avec les patrons qu'à s'attacher les intérêts divergents... Comme une pratique de la stratégie de maximisation du soutien et des voix dites de «catch-all parties»⁽¹⁵⁶⁾. Ce ne serait là qu'une analyse erronée. Puisqu'en effet, cette ambition ne semble pas être à la portée de nos formations politiques qui se présentent pour un grand nombre comme de simples associations des intérêts tribaux, sinon associatifs. Ce sont tout au plus des «clubs» à moins qu'elles ne se décident de prendre la forme de parti politique, et ne gardent une certaine autonomie envers l'Etat, et qu'elles

⁽¹⁵³⁾ Le Cameroun n'est pas seul à connaître l'existence de nombreux partis avant l'avènement du régime de M. Laurent désiré Kabila on comptait près de 400 partis et formation politique en République Démocratique du Congo, ex Zaïre, au Gabon voisin on dénombrait «à la veille de la conférence nationale ... 75 associations à caractère politique» ! voir MENGUE ME ENGOUANG (F): «où en est le processus de démocratisation au Gabon ?» in Revue Juridic périodique. n° 35, Juillet-Août-Septembre, 1998, pp. 97-107. Pour le Cameroun nos informations remontent à Juin 1998. Source: Direction des Affaires Politiques au Ministère de l'Administration Territoriale.

⁽¹⁵⁴⁾ Duverger (M) Les partis politiques. Paris, P.U.F p. 47

⁽¹⁵⁵⁾ Mehler (A). op cit p. 124

⁽¹⁵⁶⁾ Ibid.

ne se refusent de défendre des intérêts purement locaux, tribaux ou corporatifs⁽¹⁵⁷⁾.

Le «micro partisme», entraîne donc une invisibilité des partis sur le plan national et même local.

Malgré le principe du libéralisme qu'il traduit, la démultiplication des partis sans limite apparaît comme un danger. Elle débouche sur la création de petits partis sans assise ni nationale ni locale.

A tous les niveaux, ces «protopartis» connaissent des difficultés d'implantation, de dysfonctionnements et disparaissent précocement de la scène politique. Ce qui à terme constitue un danger pour le fonctionnement démocratique du système politique.

Concrètement, la démultiplication incontrôlée des partis a comme conséquence de nombreux effets dangereux sur le système politique.

En effet, la plupart des partis au Cameroun ne possèdent ni d'infrastructures ni de personnels qui puissent matérialiser leur existence. Généralement, lorsqu'on parcourt les localités de l'arrière-pays⁽¹⁵⁸⁾; à l'exception de quelques partis tels que le R.D.P.C. le S.D.F. l'UNDP, l'UPC..., on ne voit nulle part le siège ou les bureaux d'attache locale d'un quelconque parti. Il est rare de voir une simple enseigne indiquant la présence du parti⁽¹⁵⁹⁾. La grande majorité des partis ne dispose ni d'une «administration», ni de «fonctionnaires».

S'y ajoute le fait que trop de partis camerounais, n'ont ni programme, ni plan d'action encore moins d'idéologie. La plupart ne s'encombrent pas de l'élaboration d'un système de pensée, capable de forger l'ardeur militante de leurs membres. Il n'y a d'ailleurs aucune formation de ces derniers. Ceci représente une grande faiblesse ! non seulement les militants, ne savent pas quels sont les options de leurs partis, mais encore, on voit s'introduire un flou dans les orientations sociales, politiques, économiques... de la plupart des partis qui ne se classent pas par rapport aux grandes questions qui divisent l'opinion, ni même par

⁽¹⁵⁷⁾ Ibid

⁽¹⁵⁸⁾ Comme nous l'avons fait surtout à l'Ouest-Cameroun.

⁽¹⁵⁹⁾ Ceci est souvent vrai, même dans les localités qui sont considérées comme étant le fief de certains partis: Il en était ainsi avant 1995 de la convention libérale (CL) de Pierre Flambeau Ngayap, du Rassemblement pour l'unité Nationale (RUN) de François SFUNKAM, du nationalisme des pacifistes du Cameroun pour le bien être et l'unité réelle contre la souffrance des humains (NPC/BUSHI) de Justin Mouaffo, du mouvement d'Action pour la libération et le panafricanisme (MALP) de Kanga Pierre, de l'union des Ecologistes du Cameroun (UEC), dans le département du Koung-Khi.

rapport aux grands objectifs nationaux. Le «multipartisme administratif»⁽¹⁶⁰⁾, d'après les mots de Michalon⁽¹⁶¹⁾, explique l'émission exagérée des partis. Les créateurs de partis, ne le font que dans l'intention d'accéder à la «privilégiateure»⁽¹⁶²⁾

La grande majorité de partis n'ayant aucune consistance réelle finissent par disparaître de la scène politique: soit en s'éteignant purement et simplement soit en fusionnant avec d'autres partis. Ainsi, le libéral Démocratie Alliance de Obenson Gabriel a fusionné avec le Cameroon National Party (CNP) d'Alhadji Tita Fomukong, pour devenir le Cameroon National Democratic Party (CNDP); le parti de la solidarité du peuple (PSP) de Ngouo Woungly Massaga, ancien upciste a, fusionné avec l'UPC après une période de flirt avec le RDPC. La Convention Libérale de Pierre Flambeau Ngayap, le Parti de l'Alliance Libérale de Célestin Bedzigui et l'Union Sociale Camerounaise de Nicole Okala se sont sabordés dans l'UNDP...

Le micropartisme conduit dans d'autres cas, à la domination des petits partis, à la corruption de leurs dirigeants et à leur «satellisation» par les grands partis⁽¹⁶³⁾. C'est ainsi que dans la plupart des localités on assiste à une alliance ou fusion locale entre les organes de deux partis. A l'Ouest par exemple, dans le Koung-Khi, lors de la conférence de section du RDPC organisée à Bandjoun le 29 octobre 1994, les militants de la section locale du MDR se sont ralliés au RDPC.

Il n'est pas rare de voir dans le pays des militants d'autres partis, renier en public le parti dans lequel ils militent au profit d'un autre. Ce genre d'attitude retransmis par la télévision nationale a été maintes fois vue pour le RDPC, l'UNDP, le SDF etc...

Pendant longtemps le Parti Républicain du Peuple Camerounais (PRPC) d'Ateba Ngoa André, l'Union des Républicains du Cameroun (URC) de Koumbin Bilitik, le Parti des Démocrates Camerounais (PDC) de Mbida Tobie, le Parti de l'Alliance Libérale (PAL) de Bedzigui

⁽¹⁶⁰⁾ Cette expression désigne la situation où on a des partis existant sur des statuts déposés dans les tiroirs de l'Administration, mais inefficaces sur le terrain

⁽¹⁶¹⁾ Michalon (Th) «l'Etat africain en quête d'une nouvelle légitimité» in Revue Terroirs, n° 0002 Janvier 1995, p 20

⁽¹⁶²⁾ Ibid p 12

⁽¹⁶³⁾ Lire Mbembé (A) «crise de légitimité, restauration autoritaire et déliquescence de l'Etat», in Geschiere (P), Konings (p) «pathways to accumulation in cameroon» Paris, Leiden, Africa studie centrum et Karthala 1993 P 350

Célestin, le Parti Socialiste Camerounais (PSC) de Nseth Nseth, le Parti socialiste démocratique (PSD) de Nsame Bongo, l'Alliance Camerounaise pour le Progrès et l'Emancipation, des Déshérité (ACPED) de Bohin Bohin, le Parti Ouvrier Unifié du Cameroun (POUC) de Bizole Dieudonné... ont été considérés comme des «partis satellites» ou dans le langage populaire «sous marins» ou «taupes», du RDPC, parti au pouvoir.

On observe également que le Parti des sociaux démocrates de SIGA ASANGA et le Parti du peuple démocrate de Soub Lazare ont été absorbés par le SDF de John Fru Ndi.

On a vu aussi, des partis disparaître avec la mort de leurs leaders: les cas du Libéral Democratic Alliance de Obenson Gabriel, du Cameroon National party de Alhadji Tita Fomukong.... sont significatifs à cet égard.

D'autres partis se comportent en véritables «mutants» qui changent d'appellation si ce n'est de leader, au gré des circonstances. Ainsi en va-t-il du Libéral Democratic Alliance de Obenson Gabriel, du Cameroon National party de Alhadji Tita Fomukong.... sont significatifs à cet égard.

D'autres partis se comportent en véritable «mutants» qui changent d'appellation si ce n'est de leader, au gré des circonstances. Ainsi en va-t-il du Libéral democratic party (LDP) de Obenson Gabriel qui après être devenu Liberal Democratic Alliance (LDA) avec pour leader Henry Fussong, va fusionner avec le Cameroon national party (CNP) de Alhadji Tita Fomukong, pour devenir le Cameroon National Democratic Party (CNDP) dirigé par Sambun Richard; L'Alliance pour la Démocratie et le progrès du Cameroun (ADPC) de Aboubakar Koko, s'était transformé en Alliance pour la Démocratie et le Développement du Cameroun (ADDC) dont le nouveau leader est Garga Haman Adji; le parti des Fourmis de Boo David s'était mué en People Democratic Front (PDF); L'Union Nationale du Peuple Camerounais (UNPC) de Nagambo Nahaman est devenu l'Action pour le Redressement National (ARN); le Parti Populaire pour l'Evolution de la liberté et la démocratie (PPELD) de Richard Nyodog s'est transformé en Union des Progressistes Karts (UPK), le United Démocratic Front (UDF) de El Hadji Lawan Bako et devenu le United Démocratie Party (UDP); le Mouvement pour la Libération de la Jeunesse Camerounaise (MLJC) de Tina Dieudonné s'est transformé en Mouvement pour la Libération et le Développement du Cameroun (MLDC) mais sous la direction plutôt de Marcel Yondo...

Il apparaît ainsi que la durée de vie de certains partis est très brève. Ces mutations constantes des partis font perdre les repères et embrouillent sérieusement le jeu politique. Elles démontrent à souhait l'instabilité dont font montre les partis, et le système multipartiste camerounais.

Ceci est aggravé par le fait qu'en violation de la loi⁽¹⁶⁴⁾, certains citoyens adhèrent à plusieurs partis à la fois: ou même, plus ahurissant, des personnes portant l'uniforme d'un parti disposent dans leur poche de la carte d'un autre parti. Ce qui est symptomatique du degré de désordre qu'il y a dans le fonctionnement du multipartisme au Cameroun.

Pire encore est le phénomène de division qui frappe certains partis. Ainsi par scissiparité les partis donnent naissance à d'autres plus petits encore. Ceci est dû souvent aux luttes factionnelles ou de tendances et même de personnes qui se vivent au sein des formations partisans. L'exemple de l'UPC illustre parfaitement cette situation: légalisée par Dicka Akwa en 1990, l'UPC s'est par la suite divisée en plusieurs tendances, paradoxalement toutes reconnues par l'administration: l'UPC-K (tendance Kodock Frédéric), l'UPC-N (tendance Ndeh Thumanza) et celle plus récente de l'UPC-H (de Hogbe-Nlend Henri)⁽¹⁶⁵⁾. En fait ce parti peut revendiquer la paternité d'autres groupes comme le Mouvement africain pour la Nouvelle indépendance de la Démocratie (MANIDEM) d'Ekane Anicet, le parti de la solidarité du peuple (PSP) de Ngouo Woungly Massaga, le Regroupement des Forces Patriotiques (RFP) de Ema Otu... dont les leaders ne sont que des transfuges de l'UPC.

De même, l'Union Nationale pour la démocratie et le progrès au Cameroun (UNDPC) initiée à Paris avant la libéralisation par Bello Bouba Maigari, légalisée au Cameroun par Samuel Eboua, n'a pas résisté au virus de la division. Elle s'est d'abord scindée en Union National pour la Démocratie et le Progrès (UNDP) de Bello Bouba et Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP) d'Eboua Samuel. Elle a ensuite connu une ultime scission avec la création de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ANDP) de M.M Hamadou Moustapha et Issa Tchiroma, qui furent pendant longtemps considérés comme des dissidents de ce parti, parce qu'ayant accepté l'offre de porte-feuilles ministériels.

⁽¹⁶⁴⁾ L'alinéa (4) de l'article 3 de la loi 90/056 précitée dispose que «nul ne peut appartenir à plus d'un parti politique».

⁽¹⁶⁵⁾ Ce dernier était déjà au moment de l'élection présidentielle d'octobre 1992 dans une alliance électorale avec l'UNDP

Ainsi le micropartisme apparaît comme dangereux. Car si l'on pousse la logique loin on débouche sur un «système de parti inexistant». Rapprochant la situation de l'Europe de l'Est d'après 1990 à celle de pays de l'Afrique noire et du Cameroun, Milacic observait que, dans «les pays de l'Europe de l'est (...) nulle part encore un système de parti de type démocratique ne s'est élaboré de façon satisfaisante»⁽¹⁶⁶⁾ Il ajoute que d'ailleurs «ce sont des déséquilibres qui apparaissent au premier plan (...) En URSS malgré la chute du PCUSS celui-ci reste la seule organisation crédible agissant en tant que tel»⁽¹⁶⁷⁾

Un autre défaut du micropartisme, c'est de tolérer la présence des partis souvent extrêmement pauvres sur le plan financier. Cette précarité, ou même cette absence de budget est l'une des causes de la faiblesse de l'organisation et de l'échec du parti camerounais. Ainsi, les partis ont très peu de militants pour que les cotisations apportent des sommes pouvant assurer leur fonctionnement. Parfois les militants pauvres, ne cotisent pas grand chose. Donc, l'un des défauts des formations politiques africaines en général est qu'elles n'ont pas à ce jour, à quelques exceptions près, entrevu les moyens financiers sans lesquels leurs ambitions politiques resteraient illusoire⁽¹⁶⁸⁾ Ceci peut avoir des implications graves sur le fonctionnement du système de parti pluraliste et la démocratie. De fait, «le multipartisme-remarque Diop – peut n'être qu'une réglementation formelle si les formations politiques n'ont pas les moyens financiers indispensables»⁽¹⁶⁹⁾ Ceci semble être bien le cas pour la majorité des partis camerounais.

Ainsi, avec le multipartisme sans limite qui donne naissance à des centaines de partis, on risque de passer d'une situation de parti unique non pas à celle de multipartisme, mais de «multiples partis» qui rend la démocratie introuvable⁽¹⁷⁰⁾

⁽¹⁶⁶⁾ Milacic (S): op cit Pp. 38 et ss.

⁽¹⁶⁷⁾ Ibid

⁽¹⁶⁸⁾ Tidji (J). «Le financement des partis politiques africains» in Jeune Afrique Economie n° 157, juillet 1992 p. 13 Bien que les partis soient muets sur leur budget, il apparaît que les partis camerounais sont en général financièrement pauvres. C'est sans doute pourquoi, ils ne peuvent ni louer des locaux pour abriter leur structure, ni recruter du personnel. Une fois de plus en la matière, seuls le RDPC, le SDF, l'UNDP, l'UPC... peuvent se vanter d'être financièrement solvables.

⁽¹⁶⁹⁾ Diop (S). «Du parti unique aux multiples partis» in Revue Afrique contemporaine, N° spécial 4^{ème} trim. 1992 p. 147

⁽¹⁷⁰⁾ DIOP (S). «Du parti unique aux multiples partis ou la démocratie introuvable» in Afrique Contemporaine, n° spécial 4^e trim 1992 Pp. 145-152.

En conséquence, Kamto⁽¹⁷¹⁾ espérait dès 1992, par optimisme, ne voir dans la multiplication exponentielle des partis qu'un simple mouvement d'euphorie sans lendemain. Il espérait aussi que les difficultés financières et le jeu électoral élimineraient à brève échéance les partis matériellement démunis et sans ressources politiques suffisantes.

Mais l'auteur craignait aussi et surtout, le cas sénégalais faisant école, que ce ne fut l'inverse qui se produisit: que la prolifération des partis ne soit un phénomène plus durable qu'on ne l'imaginait.

Il faut donc redouter que le «multipartisme africain débridé et émietté⁽¹⁷²⁾ ou «micropartisme»⁽¹⁷³⁾, se ramène à une constellation d'affamés prêts à abandonner la véhémence et la harangue gesticulatoire pour quelques liasses de billet de banque, comme l'ont montré les expériences gabonaises et camerounaises ou qu'elle ne se transforme, ce qui n'est pas moins désolant, en un multipartisme crypto personnel; constitué de partis créés contre un individu ou une oligarchie, sans base militante ni structure d'encadrement, sans programme politique, ni envergure nationale.

Il faudrait, si l'on ne veut pas annihiler la «vertu dynamogène» du multipartisme, propose encore KAMTO⁽¹⁷⁴⁾, de toute urgence revenir à un nombre raisonnable de partis politiques: trois ou quatre peut être, cinq au maximum. Non point bien sûr au moyen d'une limitation autoritaire, mais soit par un jeu de regroupement librement négocié des partis existants, soit par le jeu de la loi électorale et des élections⁽¹⁷⁵⁾.

Un tel système partisan permettra de dégager une majorité gouvernante en permettant à la minorité vaincue de participer à la gestion des affaires, grâce à une présence effective à l'Assemblée Nationale et dans les assemblées régionales et locales.

En somme le micropartisme représente au Cameroun, comme ailleurs en Afrique, une grave limite au fonctionnement du multipartisme, ce dernier d'ailleurs a ici une base ethno-régionale.

⁽¹⁷¹⁾ Kamto (M): l'urgence... op cit p 177

⁽¹⁷²⁾ Ibid

⁽¹⁷³⁾ Op cit

⁽¹⁷⁴⁾ Kamto (M) «l'urgence... op cit p 177

⁽¹⁷⁵⁾ La loi électorale camerounaise bien qu'avant adopté un scrutin mixte intègre la représentation proportionnelle. Cette dernière en facilitant la représentation des petits partis, n'a pas enrayé le phénomène que craignait le professeur kamto, si l'on en juge par les résultats électoraux des communales comme des législatives ces dernières années au Cameroun.

2) Le fondement ethno-régional du multipartisme actuel.

La loi 90/056 qui régleme la multipartisme, redoutant la tribalisation du jeu partisan, avait posé deux grade-fous. Ils consistaient en l'interdiction pour les partis d'avoir une base tribale ou régionale et l'interdiction pour eux de porter atteinte à l'unité nationale et à la forme républicaine de l'Etat⁽¹⁷⁶⁾. Dans le même but, la loi constitutionnelle de 1996 devait préciser que les partis et les formations politiques doivent respecter les principes de la démocratie, de la souveraineté et de l'unité nationale⁽¹⁷⁷⁾. C'était sans compter avec cet atavisme qu'est l'«ethnicité» en Afrique noire⁽¹⁷⁸⁾. En effet, «l'explosion des sentiments ethno-régionaux est l'un des traits dominants de la société politique camerounaise...»⁽¹⁷⁹⁾. C'est ainsi que la restauration du multipartisme au Cameroun manifeste une tendance ethno-régionale. Quelques partis seulement peuvent se vanter de pouvoir bénéficier du soutien en dehors de leur «fiefs» électoraux ethniques.

a) Le pluripartisme ethno-régionaliste.

Les solidarités ethniques, fondées sur une communauté réelle de langue, une commune origine géographique, des liens de parenté souvent imaginaires de «petit frère» à «grand frère»...⁽¹⁸⁰⁾ constituent la base de l'organisation et du fonctionnement du multipartisme d'aujourd'hui, comme ce fut le cas pour celui d'hier⁽¹⁸¹⁾. Avec cette seule différence que les partis abandonnent leur coloration proprement tribale d'avant 1966, pour devenir beaucoup plus régionaux⁽¹⁸²⁾. Le contexte de la

⁽¹⁷⁶⁾ Art. 9 de la loi 90/056 du 19 Décembre précitée

⁽¹⁷⁷⁾ Art. 3 précitée

⁽¹⁷⁸⁾ Fabrice Weisman traitant de la mobilisation électorale au Congo, montre que ce phénomène et la vie politique en général sont caractérisés par «l'instrumentalisation de l'ethnicité». Lire «l'élection présidentielle de 1992 au Congo : entreprise politique et mobilisation électorale». Bordeaux I.E.P/p 91

⁽¹⁷⁹⁾ OWONA NGUINI (M1) «l'Etat et les milieux d'affaires au Cameroun : autoritarisme, ajustement du marché et Démocratie (1986-1996)» in Pôls, Revue camerounaise de Science politique, Vol 2, n° 2, 1996, pp. 43-90

⁽¹⁸⁰⁾ Michalon (th) : «l'Etat africain : quête d'une nouvelle légitimité» in Terroirs, Revue africaine des sciences sociales, n° 002 Janvier 1995 pp. 5-17

⁽¹⁸¹⁾ Bien que le paysage politique soit plus nuancé aujourd'hui et se reconfigurent après chaque élection. Lire: Gaillard (ph) «Pluralisme et régionalisme dans la politique camerounaise», op cit

⁽¹⁸²⁾ Mais au Cameroun comme partout en Afrique noire le découpage administratif des régions épouse souvent les contours de l'implantation géographique des tribus. On pourrait voir dans l'organisation des partis camerounais non pas un «multitribalisme» mais dire plutôt qu'il y a beaucoup de «partis locaux». Or cette terminologie est théoriquement impropre. Le parti devant être absolument une organisation nationale

libéralisation politique a suscité une recrudescence des antagonismes politiques⁽¹⁸³⁾ et donc aggravé le phénomène. Certes, notent avec pertinence. Bigombe Logo et Menthong⁽¹⁸⁴⁾ on peut être «Beti» comme Mongo Beti et militer dans l'opposition et «Bamiléké» comme Kontchou tout en étant proche du pouvoir. Mais ceci est un schéma trop simplifié de la réalité. En fait, la règle pour la grande majorité des camerounais, ruraux, illettrés ou citadins marginalisés, est que l'appartenance ethnique ou régionale détermine généralement d'adhésion politique, voire partisane. C'est pourquoi les résultats des suffrages, qui sont l'élément le plus sûr de détermination de l'implantation des partis, des lieux et groupes où ils recrutent et dont ils jouissent du soutien «ont revêtu une expression ethno-régionale massive. (Ceci d'autant plus que) être citoyen d'une communauté locale semble plus facile que de se sentir membre de la communauté nationale»⁽¹⁸⁵⁾

Au Cameroun, les résultats des scrutins législatifs du 1^{er} Mars 1992 et du 17 Mai 1997, ceux des élections présidentielles d'Octobre 1992 et d'Octobre 1997, et même des municipales 1996, ont ainsi confirmé les appuis régionaux du multipartisme camerounais. En général «les partis politiques reproduisent en grande partie les clivages ethniques au prix d'un travail de construction de l'identification et de la représentation, même si le nombre de partis politiques ne correspond pas à celui des ethnies»⁽¹⁸⁶⁾

Désormais, le Rassemblement Démocratique du Peuple camerounais (R.D.P.C) est connu comme le parti des «bété», le Social Démocratie Front (SDF) est le parti des «Anglo-Bami»⁽¹⁸⁷⁾, l'Union pour la Démocratie et le Progrès (UNDP) est le parti des Peuls ou des «Nordistes»,⁽¹⁸⁸⁾ l'Union des Populations du Cameroun (UPC) est assimilée à l'ethnie bassa, le Mouvement Démocratique pour la Défense de la République (MDR) est celui de la communauté païenne dite kirdi

⁽¹⁸³⁾ Bigombe Logo (P). Menthong (H-L). «crise de légitimité et évidence de la continuité politique» in Revue politique Africaine, n° 62 Juin 1996, pp. 15-23.

⁽¹⁸⁴⁾ Ibid p 19

⁽¹⁸⁵⁾ Ibid

⁽¹⁸⁶⁾ Menthong (H-L). «vote et communautarisme au Cameroun, «un vote de coeur, de sang et de raison» in Revue Politique Africaine, n° 69 sept. 1997 pp 41-52

⁽¹⁸⁷⁾ Terme assimilé à une tribu mais désignant plus précisément les grassfield de l'ouest bamiléké et du Nord-Ouest.

⁽¹⁸⁸⁾ Expression assimilant toutes les populations islamisées du Nord, peuls ou non, comme faisant partie du même groupe ethnique

du Cameroun septentrional, l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) est celui des Bamoum, le Mouvement pour la Démocratie et le Progrès (MDP) est celui des Mbô, le Mouvement progressiste est le parti des douala⁽¹⁸⁹⁾.

Une autre confirmation de l'hypothèse de l'instrumentalisation de l'ethnie à des fins de calcul politique et surtout de l'implantation régionale des partis⁽¹⁹⁰⁾ se trouve dans l'apparition des fiefs électoraux à configuration ethno-régionale. Bien que lesdits fiefs puissent s'élargir où se rétrécir d'une élection à l'autre, ils ont une base quasiment fixe. C'est ainsi que la zone principale d'influence du RDPC, parti dominant, et constitué par les provinces du centre, du sud, de l'Est, zone d'influence du groupe pahouin ou Fang bété dont les composantes sont les Bulu, les ewondo, les Eton etc... Le S.D.F exerce sa domination à titre principal sur le Nord-ouest, l'ouest (zone de peuplement originel des bamiléké et Tikar) et le littoral (zone de colonie des populations originaires du pays bamiléké). L'UNDP domine surtout la province du Nord et de l'Adamoua, zone hégémonique des peuls, l'UPC contrôle les départements bassa du Nyong-et-kelle et de la Sanaga maritime. Le MDR, maîtrise principalement la région de Kaélé, du Mayo Danaï dans la province de l'extrême-Nord «habitable» des Kirdi. L'UDC contrôle le département du Noun etc...⁽¹⁹¹⁾.

Ainsi on assiste, au Cameroun comme ailleurs en Afrique, «sous la première transition à un fort développement des sentiments d'appartenance régionale ou sous régionales et de formes de mobilisation pour la défense d'intérêts régionaux»⁽¹⁹²⁾

On peut relever cependant la tendance moderniste de quelques partis.

b) L'ambition nationale des «grands partis»

Des 156 partis camerounais, le SDF et le RDPC se présentent comme ceux qui semblent justifier d'une implantation nationale⁽¹⁹³⁾.

⁽¹⁸⁹⁾ Lire Mbembé (A) «crise de légitimité... op. cit. pp. 345-374

⁽¹⁹⁰⁾ Menthong (H-L) «vote et communautarisme... op. cit.

⁽¹⁹¹⁾ V. procès verbaux des différentes élections organisées au Cameroun depuis Mars 1992 et Lire Mbembé (A) «crise de légitimité... op. cit. et Menthong (H-L) «vote et communautarisme... op. cit.

⁽¹⁹²⁾ De Villier (G) «Identification et mobilisations politiques au Congo-Kinshassa» in Revue Politique africaines, n° 72, Décembre 1992, pp. 81-97.

⁽¹⁹³⁾ Dans une moindre mesure l'UPC et l'UNDP également

Le SDF en effet – observe Mbembé ⁽¹⁹⁴⁾ est le principal parti de l'opposition et son leader jouit d'une immense popularité dans le pays. De l'avis des observateurs le plus avertis de la société camerounaise, il est dans les circonstances actuelles le mieux placé pour remporter des élections qui seraient «libres et honnêtes». Le SDF a été longtemps présent, à tort, comme un parti anglophone. Le Cameroun anglophone se circonscrit à la province du Sud-Ouest et à celle du Nord-Ouest dont le chef-lieu Bamenda est aussi le lieu de résidence du leader du SDF, M. John Fru Ndi. Ces deux provinces totalisent 19,8% de la population du Cameroun et ne sont en aucun point homogènes. Le SDF est fortement représenté dans le pays en dehors de ce fief reconnu, dans lequel il ne jouit d'ailleurs pas d'un monopole stricte. En particulier l'UDC de M. Adamou NDAM Njoya actuel maire de Foumban, et dans le pays du Mounjo, de celui du MDP de M. Samuel Eboua, notable de la région qui profite de la réactivation des sentiments anti-bamiléké des populations locales, due à l'acuité des problèmes fonciers. Dans le sud-ouest le SDF est en concurrence avec certaines forces politiques locales telles que le Libéral Démocratique Party (LDP) de M. Njoh Litumbe dont la base se trouve dans la ville pétrolière de Limbe et aussi le South West Elites Association (SWELA); puissant groupe de pression, qui se veut porte voix des «autochtones», par opposition à ceux qui sont considérés comme des «allogènes». Dans le Nord-Ouest même, les derniers découpages administratifs impliquant la création de nouvelles circonscriptions administratives dans les zones où l'Administration soumise au parti au pouvoir, escompte bénéficier de l'appui des chefs locaux qui lui sont loyaux, lui est nuisible. Cette politique a d'ailleurs également été appliquée dans le littoral (Wouri, Mounjo) ainsi que dans le Sud-ouest.

A cela, s'ajoute que le fait que le SDF a boycotté les législatives de Mars 1992 et la présidentielle d'Octobre 1997, se privant ainsi d'occasions en or pour élargir la base de son assise nationale.

C'est ainsi n'a pas pu profiter de l'implosion de l'UPC, dont l'influence quasi nationale dans le passé aurait dû jouer en sa faveur. Il n'a pas su occuper le «champ libre» en se greffant sur les racines historiques territoriales de l'UPC. Au contraire, note Gaillard, le SDF n'a aucune chance de retrouver et d'approcher le score de son président de 1992 lors des futurs échéances électorales. Les pesanteurs historiques, sociales et

⁽¹⁹⁴⁾ Mbembé (A). «Crise de légitimité... op cit.

culturelles tendront à le contenir dans ses limites naturelles de parti anglophone⁽¹⁹⁵⁾

Quant au R.D.P.C, il est en réalité le seul parti pouvant attester d'une implantation véritablement nationale.

En réalité, jusqu'en 1990, ce parti occupait, de fait, seul la scène politique. Il avait profité du lourd et riche héritage du parti unique créé depuis 1966. Aussi le R.D.P.C, comme l'U.N.C, sa devancière, avait-il opéré un quadrillage systématique de tout le pays.

A cause de l'omnifonctionnalisme qui est la vocation des partis des sociétés en voie de modernisation⁽¹⁹⁶⁾, le parti unique, grâce à son organisation pyramidale centralisée, son organisation des femmes (OFRDPC), des jeunes (OJRDP), sa centrale syndicale (OSTC) et à ses structures organiques (congrès, bureau politique, comité centrale, sections, sous-sections comités de base, cellules...) ou spécialisées, assure l'encadrement total de tous les camerounais, de la ville comme de la campagne. D'ailleurs tout le monde était normalement militant de fait du parti unique. Des comités de base étaient créés dans tous les quartiers de toutes les localités du pays. Ainsi jusqu'en 1990 et aujourd'hui encore – disent les responsables du RDPC – ce parti dispose de ses anciennes structures, telles que décrites plus haut. En réalité les raisons d'une présence locale réelle du RDPC résident d'abord dans le fait que «le parti de l'actuel chef d'Etat a joui du monopole exclusif (pendant longtemps) il avait tout simplement hérité des structures, des ressources et d'une partie importante du personnel légué par l'ancien parti unique l'UNC. Avec l'appui des responsables l'Administration territoriale (gouvernements, préfets, sous-préfets, Maires...) des forces armées, de la police, des églises, des structures dites traditionnelles de commandement (les chefferies notamment). Il s'est implanté et a pu mener sans entrave ses activités sur l'ensemble du territoire»⁽¹⁹⁷⁾

La plus grande force du RDPC sur le plan local demeure cependant sa main mise sur l'autorité traditionnelle. Les chefs traditionnels sont en effet, d'après l'article 11 de ses statuts d'office membre du bureau local du RDPC⁽¹⁹⁸⁾. Ces chefs ont apporté un soutien constant et décisif au RDPC lors des élections organisées depuis 1992. Kamto souligne ce

⁽¹⁹⁵⁾ Gaillard (PH) «pluralisme .. op cit p 105

⁽¹⁹⁶⁾ Schwartzberg (R.G) sociologie politique, Paris, Montchrestien 1977, p. 485.

⁽¹⁹⁷⁾ Mbembé (A) «crise de légitimité ...» op. cit P 347

⁽¹⁹⁸⁾ Modification des textes de base du RDPC en CT n° 4622, du 17 Avril 1990.

phénomène de « captation des structures traditionnelles d'une part et d'inféodation des chefs traditionnels à l'administration suivant la logique coloniale (...) qui débouche sur la profanation des symbolismes traditionnels »⁽¹⁹⁹⁾

Ainsi deux facteurs expliquent la ténacité, même relative, du RDPC : « d'une part le contrôle administratif pesant que le gouvernement exerce sur les structures dites traditionnelles d'autorité et de commandement (chefferie, sultanats, lamidats) et d'autre part, la clientélisation accélérée de leurs responsables soit par le biais de libéralités qu' » il est encore capable de redistribuer soit par le biais de leur cooptation directe dans les instances dirigeantes du RDPC »⁽²⁰⁰⁾.

Cette belle organisation, omnipotence du RDPC, comme de l'UNC jadis, est plus imaginaire⁽²⁰¹⁾. Dès 1990, en fait « depuis la légalisation des autres partis son rétrécissement et son repli sur des bases régionales a commencé »⁽²⁰²⁾. Comme il fallait s'y attendre de nombreux militants de l'ex-parti unique ont changé de camp en adhérant aux partis de l'opposition fraîchement créées. Parfois « des comités ou cellules entières du RDPC ont simplement changé de dénomination ». Il y a donc démobilisation des membres de l'ex-parti unique affarés par la perte du confort et des avantages qu'ils trouvaient dans la sérénité du régime monolithique. Malgré les victoires, souvent fabriquées,⁽²⁰³⁾ le déclin du

⁽¹⁹⁹⁾ Kamto (M). « les rapports Etat-société civile en Afrique » in RJPIC, n° 3 cot-Déc 1994 pp. 285-291

⁽²⁰⁰⁾ Kamto (M) « Les rapports... » op cit p 249 Le fo Ngié Kamga roi des Bandjoun, chief Angwafor III Fon des Bamenda (Man Kon), pour ne citer qu'eux, sont vice-présidents du RDPC

⁽²⁰¹⁾ En fait l'omniprésence du parti unique dans les villes et les villages était plus un mythe qu'une réalité. A propos Geschiere écrivaient: « à première vue le parti est très présent dans les villages... pourtant dans la pratique toute cette organisation (sur du papier) s'avèrait être une sorte de façade » in Geschiere (P): « paysans, régime national et recherche hégémonique: l'implantation de l'UNC, le « grand parti national » dans les villages Maka » in Revue politique Africaine n° 22, pp 73-95 Il y a encore chez la plupart des camerounais l'esprit du « militantisme feint », hérité de l'époque du parti unique. En ce sens le Pr Medard écrivait « la totalité du peuple camerounais est invité à militer. Que signifie militer ? Ce n'est pas participer en profondeur et s'engager. C'est participer de l'extérieur sans se sentir concerner » in Medard (J F): « l'Etat clientéliste transcandé » in Revue politique Africaine, Janvier 1981, p 21.

⁽²⁰²⁾ Mbembé (A) « crise de légitimité » op cit p 347

⁽²⁰³⁾ Voir rapport du NDI sur l'élection présidentielle d'octobre 1992, les résultats des municipales de 1996 ont été également controversés.

RDPC est amorcé⁽²⁰⁴⁾. Le RDPC ne peut plus s'adosser fermement que sur les trois provinces du centre, du sud et de l'Est⁽²⁰⁵⁾.

Cependant, il « conserve d'autres poches d'incrustation plus ou moins solides dans d'autres parties du territoire » notamment dans les provinces de l'extrême nord, du Sud-ouest, et du littoral...

En vérité le RDPC reste un « parti dominant »⁽²⁰⁶⁾ dans le système multipartiste actuel. En créant le phénomène majoritaire, il risque d'hypothéquer l'éclosion d'une véritable démocratie. Si cette tendance se confirmait on risquerait de voir s'installer une sorte de « no party system » à l'ougandaise. Dans ce système partisan, «... les partis d'opposition ressemblent à des sociétés secrètes. Ils existent, mais tout le monde fait mine de les ignorer. Il ne peuvent ni tenir de meeting, ni présenter de candidat aux élections, et les élus au parlement le sont uniquement à titre individuel »⁽²⁰⁷⁾.

La domination du RDPC sur les autres partis n'a pas été totale. Bien qu'en nombre restreint, les autres partis participent au débat public, à la vie politique, aux compétitions électorales et sont représentés au niveau des conseils municipaux, de l'Assemblée nationale. L'accession à la magistrature suprême reste ouverte à tous, malgré quelques pesanteurs. Assurément « rien ne semble (...) arrêter la dynamique du changement dont l'issue probable est d'accoucher d'un modèle de régime politique reposant sur les principes libéraux »⁽²⁰⁸⁾.

Conclusion

Osera-t-on affirmer que le multipartisme d'avant 1966 fût un système différent de celui d'après 1990 ? On peut en douter. Certes, le premier se fonde sur les revendications nationalistes et s'implanta à patir du

⁽²⁰⁴⁾ Mbembé (A) : crise. op cit p. 347.

⁽²⁰⁵⁾ Ibid

⁽²⁰⁶⁾ Manga (RH) « réflexion sur la dynamique constitutionnelle en Afrique » in RJPIC, 1994, pp 46-49.

⁽²⁰⁷⁾ Vasset (RH), « la démocratie sans partis » in jeune Afrique. n° 1951.

Du 2 au 8 juin 1998 pp 32-33 « ce type de système-note Rouqué – dans lequel une compétition politique limitée est cantonnée en marge des véritables détenteurs du pouvoir n'est pas propre au no party system ni au one party democracy. Ni même à l'Afrique, il s'accommode fort bien du multipartisme ou plutôt de certaines formes biaisées à « parti dominant » (Mexique) ou a parti-cadre (Égypte de Sadate). « In Rouqué (A) : « Dynamique des élections sans risque ou la voie africaine de l'Etat » in CEAN : Aux urnes l'Afrique ! Paris. Pédone, 1978, pp. 217-218.

⁽²⁰⁸⁾ Manga (PH) op cit p. 61.

syndicalisme et dans la région anglophone – sur des organisations ethniques; alors que le second, entraîné par l'élan du rejet quasi unanime du parti unique, met ses racines dans des organisations diverses de la société civile, sur d'autres organismes sociaux que sur les syndicats. On peut dire que le multipartisme ancien était plus «idéo-logique» ? en ce sens que l'idée de défense de la patrie contre le colon embaumait l'ambiance de la confrontation nationaux-colonisés étrangers-colonisateurs, alors que l'actuel le semble moins et est plus porté par la volonté, le charisme des élites qui se battent pour sa réhabilitation. On peut enfin, soutenir que le multipartisme ancien avait une base étroite menée par les nationalistes⁽²⁰⁹⁾, ou bien par les «évolués», par l'élite intellectuelle dans une société essentiellement rurale et attardée, alors que le nouveau s'encre plus généralement dans la société. Il est conduit par une élite devenue entre temps nombreuse, diversifiée et mieux formée, entièrement acquise à la cause de la liberté, et ne laissant pas de place à la collaboration avec aucune dictature. L'actuel multipartisme se base sur une société profondément transformée par les vertus de l'éducation, connaissant un peu les bienfaits de la modernisation, et de la «mondialisation»; une société où la pauvreté L'analphabétisme, l'obscurantisme ont reculé, elle-même majoritairement acquise, dans ses villes et campagnes, à la démocratie et au multipartisme.

Ce n'est pas pour autant que les deux multipartismes doivent être considérés comme foncièrement différents. Ce point de vue est aussi celui de Gaillard⁽²¹⁰⁾ En effet, à l'exception de l'UPC dans la première moitié des années cinquante, et quelques petites formations plutôt assimilables à des clubs, tous les partis politiques camerounais ont été tribaux. Après le long effacement du pluralisme, le tableau qui se reconstitue n'est guère différent de l'ancien, parce que le canevas sur lequel il se dessine est sensiblement le même.

Ainsi, se construit maintenant un pluripartisme dans lequel les partis ont une base ethno-régionale, le système lui même étant marqué par la présence d'un parti dominant qui risque de conduire à terme, si l'on n'y prend garde au «no party system» ou au «one party democracy». Et une question revient comme un leitmotiv dans l'opinion scientifique et vulgaire: «va-t-on revenir au parti unique?».

⁽²⁰⁹⁾ La part réservée aux «partis administratifs» et aux «collabos» fut assez négligeable.

⁽²¹⁰⁾ Gaillard (Ph): «Pluralisme et . . . » op. cit P. 105.